



C/44/2

ORIGINAL : anglais

DATE : 30 septembre 2010

**UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES**  
GENÈVE

**CONSEIL**

**Quarante-quatrième session ordinaire**  
**Genève, 21 octobre 2010**

**RAPPORT ANNUEL DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL POUR 2009**

*(quarante et unième année)*

1. Le présent document contient le rapport annuel du secrétaire général pour 2009. En outre, un rapport sur l'exécution du programme pendant l'exercice biennal 2008-2009, tel que présenté dans le document C/41/4 "Projet de programme et budget pour l'exercice biennal 2008-2009" (voir le paragraphe 29), approuvé par le Conseil à sa quarante et unième session ordinaire, tenue à Genève le 25 octobre 2007, fait l'objet de l'annexe III.

## TABLE DES MATIÈRES

I.	COMPOSITION DE L'UNION .....	3
	Membres .....	3
	Situation par rapport aux divers actes de la Convention .....	3
	Futurs membres .....	4
II.	SESSIONS DU CONSEIL ET DE SES ORGANES SUBSIDIAIRES .....	5
	Conseil.....	5
	Comité consultatif .....	8
	Comité administratif et juridique, Comité technique, groupes de travail techniques et Groupe de travail sur les techniques biochimiques et moléculaires, notamment les profils d'ADN.....	10
III.	COURS, SÉMINAIRES, ATELIERS, MISSIONS, CONTACTS IMPORTANTS .....	11
	Activités individuelles .....	11
	Cours d'enseignement à distance .....	22
IV.	RELATIONS AVEC LES ÉTATS ET LES ORGANISATIONS .....	22
V.	PUBLICATIONS .....	23
ANNEXE I : Membres de l'Union		
ANNEXE II : Récapitulatif des missions en 2009		
ANNEXE III : Rapport sur l'évaluation de l'exécution du programme pendant l'exercice biennal 2008-2009		
	Appendice : Étudiants inscrits au cours d'enseignement à distance de l'UPOV (DL-205)	

## I. COMPOSITION DE L'UNION

### Membres

2. Au 31 décembre 2009, l'Union comptait 68 membres. Le 22 octobre 2009, Oman a déposé son instrument d'adhésion à la Convention. L'Acte de 1991 de la Convention UPOV est entré en vigueur à l'égard d'Oman le 22 novembre 2009.

3. À la suite de l'entrée en vigueur, le 1<sup>er</sup> décembre 2009, du Traité de Lisbonne modifiant le Traité sur l'Union européenne et le Traité instituant la Communauté européenne, la Communauté européenne a été remplacée par l'Union européenne, qui lui a succédé.

4. Au 31 décembre 2009, les 68 membres de l'Union étaient les suivants : Afrique du Sud, Albanie, Allemagne, Argentine, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bélarus, Belgique, Bolivie (État plurinational de), Brésil, Bulgarie, Canada, Chili, Chine, Colombie, Costa Rica, Croatie, Danemark, Équateur, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Finlande, France, Géorgie, Hongrie, Irlande, Islande, Israël, Italie, Japon, Jordanie, Kenya, Kirghizistan, Lettonie, Lituanie, Mexique, Maroc, Nicaragua, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Ouzbékistan, Panama, Paraguay, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Corée, République de Moldova, République dominicaine, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turquie, Ukraine, Union européenne, Uruguay et Viet Nam.

### Situation par rapport aux divers actes de la Convention

5. Le 12 mai 2009, la Slovaquie, qui était déjà membre de l'Union, a déposé son instrument de ratification de l'Acte de 1991 de la Convention UPOV et elle est, depuis le 12 juin 2009, liée par cet acte.

6. Au 31 décembre 2009, la situation des membres de l'Union par rapport aux différents actes de la Convention se présentait comme suit :

a) la Belgique était liée par la Convention de 1961 modifiée par l'Acte de 1972;

b) 22 membres étaient liés par l'Acte de 1978 : Afrique du Sud, Argentine, Bolivie, Brésil, Canada, Chili, Chine, Colombie, Équateur, France, Irlande, Italie, Kenya, Mexique, Nicaragua, Norvège, Nouvelle-Zélande, Panama, Paraguay, Portugal, Trinité-et-Tobago et Uruguay;

c) 45 membres étaient liés par l'Acte de 1991 : Albanie, Allemagne, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bélarus, Bulgarie, Costa Rica, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Finlande, Géorgie, Hongrie, Islande, Israël, Japon, Jordanie, Kirghizistan, Lettonie, Lituanie, Maroc, Oman, Ouzbékistan, Pays-Bas, Pologne, République de Corée, République de Moldova, République dominicaine, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Tunisie, Turquie, Ukraine, Union européenne et Viet Nam.

7. L'annexe I fait le point sur le statut des membres de l'Union par rapport aux différents actes de la Convention au 31 décembre 2009.

Futurs membres

8. Aux termes de l'article 34.3) de l'Acte de 1991, "tout État qui n'est pas membre de l'Union ou toute organisation intergouvernementale demande, avant de déposer son instrument d'adhésion, l'avis du Conseil sur la conformité de sa législation avec les dispositions de la présente convention".

9. Dans une lettre datée du 9 mars 2009, le Pérou a demandé l'examen de sa législation du point de vue de sa conformité avec l'Acte de 1991 de la Convention UPOV ("Acte de 1991") sur la base de la Décision 345 de la Commission de l'Accord de Cartagena concernant le régime commun de protection des droits des obtenteurs de variétés végétales en date du 21 octobre 1993 et du texte de synthèse du projet de décret suprême établissant le règlement relatif à la protection des droits des obtenteurs de variétés végétales.

10. Dans une note datée du 9 septembre 2009, l'Oman a demandé l'examen de la loi sur la protection des droits d'obteneur relatifs aux obtentions végétales.

11. Dans une lettre datée du 10 septembre 2009, le Guatemala a demandé l'examen du projet de loi n° 4013 sur la protection des obtentions végétales de 2009.

12. À sa vingt-sixième session extraordinaire, tenue à Genève le 3 avril 2009, le Conseil a examiné la conformité de la législation du Pérou avec l'Acte de 1991 de la Convention UPOV.

13. En ce qui concerne le Pérou, le Conseil a décidé :

"a) de prendre note de l'analyse faite dans le document C(Extr.)/26/2;

"b) de prendre, quant à la conformité de la loi du Pérou (Décision 345 relative au Régime commun concernant la protection des droits des obtenteurs de variétés végétales et projet de décret suprême établissant le Règlement de protection des droits des obtenteurs de variétés végétales) avec les dispositions de l'Acte de 1991 de la Convention internationale pour la protection des obtentions végétales, une décision positive qui permette au Pérou de déposer son instrument d'adhésion à l'Acte de 1991 une fois que le règlement annexé au projet de décret suprême aura été adopté, sans modification, et sera entré en vigueur; et

"c) d'autoriser le secrétaire général à informer le Gouvernement péruvien de cette décision."

14. À sa quarante-troisième session ordinaire tenue à Genève le 22 octobre 2009, le Conseil a examiné la conformité de la loi de l'Oman sur la protection des droits des obtenteurs de variétés végétales et du projet de loi du Guatemala n° 4013 de 2009 sur la protection des obtentions végétales avec les dispositions de l'Acte de 1991 de la Convention UPOV.

15. En ce qui concerne l'Oman, le Conseil a décidé :

"a) de prendre note de l'analyse faite dans le document C/43/14;

"b) de prendre, quant à la conformité de la loi du sultanat d'Oman sur la protection des droits des obtenteurs de variétés végétales avec les dispositions de l'Acte de 1991 de la Convention internationale pour la protection des obtentions végétales, une

décision positive qui permette au sultanat d'Oman de déposer son instrument d'adhésion à l'Acte de 1991; et

“(c) d'autoriser le secrétaire général à informer le Gouvernement omanais de cette décision.”

16. En ce qui concerne le Guatemala, le Conseil a décidé :

“a) de prendre note de l'analyse figurant dans le document C/43/15 et des informations fournies par la délégation du Guatemala relatives à son intention de supprimer la deuxième phrase de l'alinéa 4 de l'article 43 du projet de loi ainsi libellée : '[c]ette obligation s'applique également aux variétés couvertes par le droit d'obtenteur en vertu de l'article 15 de la présente loi' ;

“b) sous réserve de l'incorporation dans le projet de loi des modifications établies dans le document C/43/15 en ce qui concerne la correction des renvois et la suppression de la phrase '[c]ette obligation s'applique également aux variétés couvertes par le droit d'obtenteur en vertu de l'article 15 de la présente loi' à l'alinéa 4 de l'article 43 du projet de loi, de rendre une décision positive quant à la conformité du projet de loi du Guatemala n° 4013 de 2009 sur la protection des obtentions végétales avec les dispositions de l'Acte de 1991 de la Convention internationale pour la protection des obtentions végétales, qui permette au Guatemala de déposer son instrument d'adhésion à l'Acte de 1991, après que les modifications recommandées dans le document C/43/15 en ce qui concerne la correction des renvois et la suppression de la phrase '[c]ette obligation s'applique également aux variétés couvertes par le droit d'obtenteur en vertu de l'article 15 de la présente loi' à l'alinéa 4 de l'article 43 du projet de loi auront été incorporées dans le projet de loi et que ce dernier aura été adopté et la loi sera entrée en vigueur; et

“c) d'autoriser le secrétaire général à informer le Gouvernement de la République du Guatemala de cette décision.”

## II. SESSIONS DU CONSEIL ET DE SES ORGANES SUBSIDIAIRES

### Conseil

17. Le Conseil a tenu sa vingt-sixième session extraordinaire le 3 avril 2009, sous la présidence de M. Doug Waterhouse (Australie), président du Conseil. Trente-huit membres de l'Union, deux États observateurs et trois organisations observatrices y ont participé. Le rapport de cette session figure dans le document C(Extr.)/26/4. À cette session, le Conseil :

a) a examiné la conformité de la loi du Pérou (Décision 345 relative au Régime commun concernant la protection des droits des obtenteurs de variétés végétales et projet de décret suprême établissant le règlement relatif à la protection des droits des obtenteurs de variétés végétales) avec les dispositions de l'Acte de 1991 de la Convention UPOV; et

b) a pris note d'un rapport verbal sur les travaux de la soixante-dix-septième session du Comité consultatif tenue dans la matinée du 3 avril 2009.

18. Le Conseil a tenu sa quarante-troisième session le 22 octobre 2009, également sous la présidence de M. Doug Waterhouse. Quarante-deux membres de l'Union ainsi que quatre

États et organisations observateurs y ont participé. Le rapport de cette session figure dans le document C/43/17. À cette session, le Conseil :

a) a examiné la conformité de la loi de l'Oman sur la protection des droits des obtenteurs de variétés végétales et du projet de loi du Guatemala n° 4013 de 2009 sur la protection des obtentions végétales avec les dispositions de l'Acte de 1991 de la Convention UPOV;

b) a pris note d'un rapport oral sur les travaux de la soixante-dix-huitième session du Comité consultatif tenue les 21 et 22 octobre 2009;

c) a adopté les documents suivants :

- i) TGP/0/2 "Liste des documents TGP et date de la version la plus récente de ces documents",
- ii) TGP/12/1 "Conseils en ce qui concerne certains caractères physiologiques",
- iii) TGP/13/1 "Conseils pour les nouveaux types et espèces",
- iv) UPOV/INF/6/1 "Orientations en vue de la rédaction de lois fondées sur l'Acte de 1991 de la Convention UPOV",
- v) UPOV/INF/12/2 "Notes explicatives concernant les dénominations variétales en vertu de la Convention UPOV",
- vi) UPOV/INF/13/1 "Document d'orientation concernant la procédure à suivre pour devenir membre de l'UPOV",
- vii) UPOV/INF/14/1 "Document d'orientation destiné aux membres de l'UPOV concernant la procédure à suivre pour ratifier l'Acte de 1991 de la Convention UPOV ou y adhérer",
- viii) UPOV/EXN/GEN/1 "Notes explicatives sur les genres et espèces devant être protégés selon l'Acte de 1991 de la Convention UPOV",
- ix) UPOV/EXN/NAT/1 "Notes explicatives sur le traitement national selon l'Acte de 1991 de la Convention UPOV",
- x) UPOV/EXN/NOV/1 "Notes explicatives sur la nouveauté selon la Convention UPOV",
- xi) UPOV/EXN/PRI/1 "Notes explicatives sur le droit de priorité selon la Convention UPOV",
- xii) UPOV/EXN/PRP/1 "Notes explicatives sur la protection provisoire selon la Convention UPOV",
- xiii) UPOV/EXN/EDV/1 "Notes explicatives sur les variétés essentiellement dérivées selon l'Acte de 1991 de la Convention UPOV",

- xiv) UPOV/EXN/EXC/1 “Notes explicatives sur les exceptions au droit d’obtenteur selon l’Acte de 1991 de la Convention UPOV”,
  - xv) UPOV/EXN/NUL/1 “Notes explicatives sur la nullité du droit d’obtenteur selon la Convention UPOV”,
  - xvi) UPOV/EXN/CAN/1 “Notes explicatives sur la déchéance de l’obtenteur selon la Convention UPOV”, et
  - xvii) UPOV/EXN/ENF/1 “Notes explicatives sur la défense des droits d’obtenteur selon la Convention UPOV”;
- d) a pris note du rapport du secrétaire général sur les activités de l’Union en 2008 et du rapport sur les activités menées pendant les neuf premiers mois de 2009;
- e) a pris note de l’état financier intermédiaire pour 2008, de l’état du paiement des contributions et des participations au fonds de roulement;
- f) a approuvé les propositions figurant dans le projet de programme et budget pour l’exercice biennal 2010-2011, y compris le montant des contributions des membres de l’Union, le plafond proposé pour les dépenses inscrites au budget ordinaire et le nombre total de postes pour le Bureau de l’Union;
- g) a approuvé le programme de travail de la soixante et unième session du Comité administratif et juridique (CAJ);
- h) a approuvé les programmes de travail du Comité technique (TC) et des groupes de travail techniques (TWP) présentés dans le document C/43/10;
- i) a approuvé le calendrier des réunions pour 2010;
- j) a élu, dans chaque cas pour un mandat de trois ans prenant fin avec la quarante-sixième session ordinaire du Conseil, en 2012 :
- i) M. Keun-Jin Choi (République de Corée), président du Conseil,
  - ii) Mme Kitisri Sukhapinda (États-Unis d’Amérique), vice-présidente du Conseil;
- k) a pris note des documents et rapports verbaux sur la situation dans les domaines législatif, administratif et technique relatifs à la protection des obtentions végétales qui ont été présentés par les membres et observateurs, et a noté qu’une version révisée du document C/43/7 serait établie si d’autres données étaient reçues pour 2008; et
- l) a décerné à M. Doug Waterhouse, président du Conseil de l’UPOV d’octobre 2006 à octobre 2009, une médaille d’or de l’UPOV.

Comité consultatif

19. Le Comité consultatif a tenu sa soixante-dix-septième session le 3 avril 2009, sous la présidence de M. Doug Waterhouse (Australie), président du Conseil. Outre l'examen préliminaire de la loi du Pérou (Décision 345 relative au Régime commun concernant la protection des droits des obtenteurs de variétés végétales et projet de décret suprême établissant le Règlement de protection des droits des obtenteurs de variétés végétales) (voir le paragraphe 17.a) ci-dessus), le Comité consultatif :

a) a décidé de créer un Groupe de travail *ad hoc* sur le Règlement financier et le règlement d'exécution du Règlement financier de l'UPOV ("Groupe de travail FRR");

b) est convenu que le Groupe de travail FRR sera formé sur la base de la composition du groupe consultatif, en y apportant les modifications de personnel pertinentes en ce qui concerne les membres de l'Union. Il est convenu qu'il faudra prévoir une certaine souplesse dans la composition du Groupe de travail FRR afin de permettre les adjonctions que le président du Conseil, en concertation avec le Bureau de l'Union, jugera appropriées. Le comité note que le Groupe de travail FRR sera présidé par le secrétaire général adjoint;

c) a approuvé la méthode d'examen du document UPOV/INF/4/1 intitulé "Règlement financier et règlement d'exécution du Règlement financier de l'UPOV" et a noté que cette méthode prévoira l'examen des questions soulevées par l'Allemagne dans la lettre qu'elle a adressée au secrétaire général adjoint le 4 juillet 2008;

d) a accepté d'élargir le mandat du Groupe de travail FRR pour lui permettre d'aider le Bureau de l'Union à élaborer des propositions concernant un comité d'audit externe et des dispositions relatives à l'audit interne pour l'UPOV, propositions qui seront examinées par le Groupe de travail FRR à sa réunion d'octobre 2009, et par le Conseil consultatif à sa soixante-dix-neuvième session;

e) a approuvé la structure du projet de programme et budget de l'Union pour l'exercice biennal 2010-2011, dans la perspective de l'élaboration du projet de programme et budget de l'Union pour l'exercice biennal 2010-2011;

f) a approuvé le programme de travail à moyen terme du Bureau de l'Union pour la période 2012-2015;

g) a approuvé la procédure et le calendrier relatifs à la nomination du nouveau secrétaire général adjoint;

h) a pris note de l'exposé donnant des exemples d'informations rassemblées pour la page Web "Assistance" et a invité les délégations à envoyer au Bureau de l'Union, avant le 15 mai 2009, leurs propositions concernant l'élaboration d'orientations générales afin de s'assurer que les données présentées sur la page "Assistance" du site Web suivent les principes et les priorités de l'UPOV en matière d'assistance et a demandé au Bureau de l'Union d'établir un document pour examen par le Comité consultatif à sa soixante-dix-huitième session;

i) a approuvé la participation de l'UPOV à la Conférence de l'OMPI sur la mobilisation de ressources pour le développement;

j) a pris note des faits pertinents concernant la Convention sur la diversité biologique (CDB), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'OMPI et la deuxième Conférence mondiale sur les semences; et

k) a été informé des éléments nouveaux concernant le réexamen par le Conseil des ADPIC de l'article 27.3.b) de l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce ("Accord sur les ADPIC").

20. Le Comité consultatif a tenu sa soixante-dix-huitième session le 21 octobre 2009, sous la présidence de M. Doug Waterhouse (Australie), président du Conseil. Outre l'examen préliminaire de la loi de l'Oman sur la protection des droits des obtenteurs de variétés végétales et du projet de loi du Guatemala n° 4013 de 2009 sur la protection des obtentions végétales (voir le paragraphe 18.a) ci-dessus), le Comité consultatif :

a) a pris note des informations fournies sur la diversité biologique, les ressources phylogénétiques et la protection des obtentions végétales ainsi que des faits nouveaux survenus au Conseil des ADPIC concernant le réexamen de l'article 27.3.b) de l'Accord sur les ADPIC;

b) a procédé à un examen préliminaire des documents soumis au Conseil pour adoption (voir le paragraphe 18.c) ci-dessus), et a recommandé au Conseil de les adopter;

c) a procédé à un examen préliminaire du projet de programme et budget de l'Union pour l'exercice biennal 2010-2011;

d) a pris note du fait que, sur la base des orientations données par le Groupe de travail FRR, qui devait se réunir pour la première fois à Genève le 22 octobre 2009, le document UPOV/INF/4/1 Draft 2 intitulé "Règlement financier et règlement d'exécution du Règlement financier de l'UPOV", des propositions concernant un comité d'audit et des dispositions relatives à l'audit interne applicables à l'UPOV seraient élaborées aux fins de leur examen par le Comité consultatif à sa soixante-dix-neuvième session prévue à Genève en mars 2010;

e) a pris des décisions, en se fondant sur les travaux préparatoires du Sous-comité *ad hoc* du Comité consultatif, qui a tenu sa première session à Genève le 20 octobre 2009, en ce qui concerne les prochaines étapes de la procédure relative à la nomination du nouveau secrétaire général adjoint;

f) a pris note des questions concernant l'octroi à des États, à des organisations intergouvernementales et à des organisations internationales non gouvernementales du statut d'observateur auprès des organes de l'UPOV et l'accès aux documents de l'UPOV et est convenu de proposer la création de documents distincts relatifs aux règles concernant l'octroi du statut d'observateur auprès des organes de l'UPOV et aux règles concernant l'accès aux documents de l'UPOV, en vue de les examiner à sa quatre-vingtième session et de les soumettre au Conseil, à sa quarante-quatrième session ordinaire en octobre 2010, pour adoption;

g) a noté l'état d'avancement de l'examen des lois des États et organisations ayant entamé la procédure d'adhésion à la Convention UPOV et est convenu d'élargir la portée du document de sorte qu'il contienne des rapports sur les États et les organisations

intergouvernementales ayant été en relation avec le Bureau de l'Union en vue d'obtenir une assistance pour l'élaboration de lois fondées sur la Convention UPOV;

h) a approuvé les grandes lignes de la mise en œuvre des principes et priorités de l'UPOV en matière d'assistance;

i) est convenu que, sauf décision contraire du Conseil, les documents contenant des principes ou des orientations de l'UPOV, une fois approuvés par les comités compétents de l'UPOV, selon le cas, doivent être adoptés par le Conseil. Lorsqu'une présentation rapide des principes ou des orientations de l'UPOV est nécessaire, de sorte qu'ils ne peuvent être adoptés moyennant la soumission d'un document au Conseil, il sera demandé aux représentants des membres de l'Union auprès du Conseil de les approuver par correspondance. Dans le cas particulier des principes directeurs d'examen, le Comité consultatif a accepté de proposer au Conseil d'entériner la pratique selon laquelle les principes directeurs d'examen sont adoptés par le TC au nom du Conseil sur la base du programme de travail approuvé par le Conseil, sans que les différents principes directeurs d'examen ne soient soumis au Conseil pour examen.

Comité administratif et juridique, Comité technique, groupes de travail techniques et Groupe de travail sur les techniques biochimiques et moléculaires, notamment les profils d'ADN

21. Le CAJ a tenu sa cinquante-neuvième session le 2 avril 2009 et sa soixantième session le 19 octobre 2009. Le Groupe consultatif du Comité administratif et juridique (CAJ-AG) a tenu sa quatrième session le 23 octobre 2009.

22. Le TC a tenu sa quarante-cinquième session du 30 mars au 1<sup>er</sup> avril 2009. Le Comité de rédaction élargi (TC-EDC) a tenu des réunions le 8 janvier et les 30 et 31 mars 2009. Le Groupe de travail technique sur les plantes agricoles (TWA) a tenu sa trente-huitième session à Séoul (République de Corée), du 31 août au 4 septembre 2009. Le Groupe de travail technique sur les systèmes d'automatisation et les programmes d'ordinateur (TWC) a tenu sa vingt-septième session à Alexandria, en Virginie (États-Unis d'Amérique), du 16 au 19 juin 2009. Le Groupe de travail technique sur les plantes fruitières (TWF) a tenu sa quarantième session à Angers (France), du 21 au 25 septembre 2009. Le Groupe de travail technique sur les plantes ornementales et les arbres forestiers (TWO) a tenu sa quarante-deuxième session à Angers (France), du 14 au 18 septembre 2009. Le Groupe de travail technique sur les plantes potagères (TWV) a tenu sa quarante-troisième session à Beijing (Chine), du 20 au 24 avril 2009. Chacune de ces sessions des groupes de travail techniques était précédée d'un atelier préparatoire. Le sous-groupe *ad hoc* d'experts techniques et juridiques des techniques biochimiques et moléculaires (Groupe de réflexion sur les travaux du BMT) s'est réuni à Genève, le 1<sup>er</sup> avril 2009. Le Groupe de travail sur les techniques biochimiques et moléculaires, notamment les profils d'ADN (BMT) ne s'est pas réuni en 2009.

23. On trouvera de plus amples renseignements sur les travaux du CAJ, du TC et du BMT dans les documents C/43/9, C/44/9, C/43/10 et C/44/10.

### III. COURS, SÉMINAIRES, ATELIERS, MISSIONS, CONTACTS IMPORTANTS

#### Activités individuelles

24. Les 15 et 16 janvier, à Sarajevo (Bosnie-Herzégovine), le Bureau a offert son concours au Gouvernement de la Bosnie-Herzégovine pour établir la version préliminaire de son projet de loi sur la protection des obtentions végétales fondé sur l'Acte de 1991 de la Convention UPOV, sur la base des recommandations du Conseil.

25. Le 22 janvier, le Bureau a reçu la visite de M. Kamal Puri, directeur de l'unité chargée de la commercialisation de la propriété intellectuelle et professeur de propriété intellectuelle à la *Queensland University of Technology* à Brisbane (Australie). La visite avait pour but de discuter sur une éventuelle collaboration de l'UPOV à un programme de maîtrise en propriété intellectuelle dans le cadre d'un chapitre consacré au droit d'obtenteur.

26. Le 26 janvier, à Paris (France), le Bureau a assisté à une réunion du comité d'organisation de la deuxième Conférence mondiale sur les semences.

27. Du 27 au 29 janvier, à Paris, le Bureau a participé à la sixième réunion du Groupe de travail technique sur l'identité et la pureté des variétés et à une réunion du Groupe consultatif élargi de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

28. Du 26 au 29 janvier, à Port of Spain (Trinité-et-Tobago), le Gouvernement de la République de Trinité-et-Tobago et l'Office de la propriété intellectuelle du Ministère des affaires juridiques ont organisé, en collaboration avec l'Office des brevets et des marques des États-Unis d'Amérique (USPTO), un séminaire régional sur la protection des obtentions végétales en vertu de la Convention UPOV. Ce séminaire a été suivi par 54 participants, dont 37 participants locaux, 16 participants régionaux d'Antigua-et-Barbuda, de la Barbade, du Belize, de la Dominique, d'Haïti, de la Jamaïque, de Saint-Kitts-et-Nevis, de Sainte-Lucie, de Saint-Vincent-et-les-Grenadines, et par un expert régional de l'OMPI. Des exposés ont été présentés sur les principaux aspects du droit d'obtenteur en vertu de la Convention UPOV, notamment en ce qui concerne la région des Caraïbes et les aspects généraux de l'examen DHS. Une visite technique auprès de la *Cocoa Research Unit* a également été organisée. À l'issue de ce séminaire, les participants régionaux ont été invités à participer gratuitement au cours d'enseignement à distance DL-205 organisé par l'UPOV et à s'inscrire à la Session II (du 2 novembre au 6 décembre 2009).

29. Les 16 et 17 février, à Bakou, (Azerbaïdjan), le Bureau a offert son concours au Gouvernement d'Azerbaïdjan pour réviser la loi azerbaïdjanaise de 1996 sur la protection des obtentions en vue d'améliorer davantage le système de protection des obtentions végétales dans ce pays.

30. Les 24 et 25 février, à Moscou (Fédération de Russie), le Bureau a répondu à une invitation du Ministère de l'Agriculture en organisant un débat bilatéral avec la Commission d'État de la Fédération de Russie pour l'examen et la protection des résultats d'une sélection au sujet de l'aide que cette dernière pourrait apporter aux pays russophones en matière de protection des obtentions végétales.

31. Du 1<sup>er</sup> au 4 mars, à Alep (République arabe syrienne), un exposé a été présenté au nom du Bureau dans le cadre de l'atelier régional du Centre international de recherche agricole dans les zones arides (ICARDA) sur la protection des obtentions végétales.

32. Du 2 au 6 mars, au Cap (Afrique du Sud), le Bureau a participé au congrès annuel de l'Association africaine du commerce des semences (AFSTA). Lors de ce congrès, le 3 mars, l'UPOV a organisé, en collaboration avec l'AFSTA, un atelier sur le thème : "La protection des obtentions végétales – Un élément clé du développement économique". Des exposés ont été présentés par des experts de l'Organisation régionale africaine de la propriété intellectuelle (ARIPO), de l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI), de l'AFSTA, du Kenya et du Bureau.

33. Du 8 au 10 mars, au Caire (Égypte), le Bureau a offert son concours au Gouvernement égyptien pour rédiger les amendements nécessaires au "Quatrième livre de la loi n° 82 de 2002" relative à la protection des obtentions végétales conformément aux dispositions de l'Acte de 1991 de la Convention UPOV.

34. Du 9 au 12 mars, à Pretoria (Afrique du Sud), en réponse à l'invitation du *Seed Science Center* de l'*Iowa State University*, un exposé a été présenté au nom du Bureau à l'occasion de l'"Atelier sur les cadres juridiques relatifs à la protection des nouvelles variétés de semences et de plantes" à l'intention de certains pays de la Communauté pour le développement de l'Afrique australe (SADC) dans le but d'aider ces pays à développer leurs lois en matière de semences et leur législation relative à la protection des obtentions végétales.

35. Du 2 au 8 avril, à Paris (France), le Bureau a assisté à la septième réunion du Groupe de travail spécial à composition non limitée sur l'accès et le partage des avantages (ABS WG) de la Convention sur la diversité biologique (CDB).

36. Le 9 avril, également à Paris, le Bureau s'est réuni avec le Comité de la protection des obtentions végétales (CPOV). Ce même jour, il a assisté à la cérémonie de remise de médailles en l'honneur de M. Joël Guiard, directeur adjoint du Groupe d'étude et de contrôle des variétés et des semences (GEVES), qui s'est vu remettre la médaille de Chevalier dans l'Ordre National du Mérite.

37. Du 22 au 24 avril, à Beijing (République populaire de Chine), le Bureau a participé à la seconde réunion du Forum sur la protection des obtentions végétales en Asie orientale et à un séminaire international sur la protection des obtentions végétales, organisés par le Ministère de l'agriculture (MOA), l'Office d'État des forêts (SFA) et l'Office d'État de la propriété intellectuelle (SIPO), en collaboration avec le Ministère japonais de l'agriculture, des forêts et de la pêche (MAFF), l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) et le Bureau. Quelque 50 représentants officiels de dix États membres de l'ANASE, de la Chine, du Japon et de la République de Corée ont participé à cette seconde réunion du Forum. Le séminaire international a lui été suivi par près de 70 participants.

38. Le 23 avril, également à Beijing, le Bureau a présenté un discours lors de la Cérémonie de commémoration du 10<sup>e</sup> anniversaire de l'adhésion de la République populaire de Chine à la Convention UPOV. À cette occasion, des exemplaires d'une édition spéciale en chinois du document UPOV/INF/6/1 Draft 2 intitulé "Orientations en vue de la rédaction de lois fondées sur l'Acte de 1991 de la Convention UPOV" ont été remis à M. Zhang Taolin, vice-ministre de l'agriculture, à M. Tian Lipu, commissaire de l'Office d'État de la propriété intellectuelle, ainsi qu'à M. Jia Zhibang, administrateur auprès de l'Office d'État des forêts.

39. Du 26 au 28 avril, à Mascate (Sultanat d'Oman), l'OMPI et l'UPOV, en collaboration avec le Gouvernement omanais, ont organisé un atelier sous-régional sur les indications géographiques et la protection des obtentions végétales à l'intention des pays du Conseil de

coopération du Golfe (CCG). Cet atelier a été suivi par des représentants venus par groupe de deux personnes de chacun des pays du CCG (Arabie saoudite, Bahreïn, Émirats arabes unis, Koweït, et Qatar) et quelque 30 participants omanais. Des représentants des États-Unis d'Amérique et du Maroc ont présenté des exposés.

40. Le 28 avril, des consultations se sont tenues à Mascate (Sultanat d'Oman) en présence de représentants officiels du Ministère de l'agriculture, du Ministère du Commerce et de l'industrie et du Ministère de la justice, en vue de finaliser le projet de loi sur la protection des droits d'obteneur relatifs aux obtentions végétales.

41. Le 6 mai, à Alnarp (Suède), le Bureau a assuré une formation d'une journée sur le thème de la protection des obtentions végétales, dans le cadre du programme de formation organisé par l'Agence suédoise de coopération pour le développement international (ASDI), intitulé "Ressources génétiques et propriété intellectuelle" (Cours GRIP).

42. Le 11 mai, à Rabat (Maroc), le Bureau a tenu des réunions avec des représentants officiels du Ministère de l'industrie, du commerce et des nouvelles technologies, le Ministère de l'agriculture, du développement rural et des pêches maritimes, ainsi que l'Institut national de la recherche agronomique (INRA). Au programme de ces réunions figurait notamment une visite de la Société Nationale de Commercialisation de Semences S.A. (Sonacos).

43. Le 11 mai, le Bureau a reçu la visite de M. Olivier De Schutter, rapporteur spécial des Nations Unies sur le droit à l'alimentation auprès du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH), accompagné de Mme Federica Donati, spécialiste des droits de l'homme au sein de la Section des droits économiques, sociaux et culturels de la Division des procédures spéciales du Bureau du HCDH, ainsi que de M. Gaëtan Vanloqueren de l'Université catholique de Louvain (UCL), conseiller auprès du rapporteur spécial des Nations Unies sur le droit à l'alimentation. Le rapporteur spécial a indiqué qu'il envisageait de consacrer son rapport de 2009 à l'Assemblée générale des Nations Unies au thème de l'incidence des droits de propriété intellectuelle sur le droit à l'alimentation dans le domaine de l'agriculture. À cet égard, il a fait savoir qu'il souhaitait connaître le point de vue de l'UPOV quant aux mesures pouvant être prises pour garantir un accès équitable aux avantages qui découlent des innovations biotechnologiques et à la manière de concilier les droits des obtenteurs et ceux des agriculteurs, notamment dans les pays en développement.

44. Le 12 mai, le Bureau a eu une conversation téléphonique avec M. Rex Raimond, médiateur principal au *Meridian Institute*, à Dillon (États-Unis d'Amérique). L'intérêt de cette conversation était de débattre d'un projet financé par le Centre de recherche pour le développement international (CRDI) et piloté par le *Meridian Institute*, en collaboration avec la *Public Intellectual Property Resource for Agriculture* (PIPRA). Ce projet vise à déterminer des stratégies pour gérer efficacement la propriété intellectuelle et évaluer des questions en rapport avec la propriété intellectuelle ayant une incidence sur la diffusion de variétés de semences génétiquement modifiées ou améliorées en ce qui concerne les petits exploitants agricoles en Afrique orientale.

45. Le 12 mai, au siège de l'OMPI à Genève, le Bureau a participé à la première réunion du Groupe de travail principal chargé du projet Neutralité carbone établi à l'OMPI. Ce projet, lancé par le directeur général de l'OMPI, "porte sur l'application et le suivi de mesures internes à l'OMPI pour minimiser les incidences des activités de l'Organisation sur l'environnement, l'objectif à plus long terme étant de parvenir à une incidence neutre sur l'environnement". Durant la période considérée, le Bureau a participé à huit réunions du

Groupe de travail principal, à cinq réunions des membres techniques du Groupe de travail subsidiaire sur les voyages officiels et à neuf réunions du Groupe de travail subsidiaire sur le thème de l'encouragement à la mobilité.

46. Le 12 mai, à Meknès (Maroc), le Bureau a présenté des exposés à l'occasion d'un séminaire d'une demi-journée sur le thème de la protection des obtentions végétales (La protection des variétés végétales - un élément clé de l'innovation dans les secteurs agricole et agroalimentaire), organisé conjointement par l'Office marocain de la propriété industrielle et commerciale, l'Université Moulay Ismaïl de Meknès, le Ministère de l'agriculture, du développement rural et des pêches maritimes et l'INRA.

47. Le 14 mai, le Bureau a tenu une conférence téléphonique avec les membres du comité d'organisation de la deuxième Conférence mondiale sur les semences.

48. Le 15 mai, le Bureau a reçu la visite de M. Carlos Villalobos Arias, vice-ministre costaricien de l'agriculture et du bétail et de Mme Laura Thompson, ambassadeur et représentant permanent de la Mission permanente du Costa Rica à Genève. L'intérêt de cette visite était de renforcer la participation du Costa Rica aux activités menées par l'UPOV et au sein des organes de l'UPOV, et d'examiner les travaux préparatoires en vue d'un séminaire qui se tiendra au mois d'octobre 2009 au Costa Rica.

49. Du 18 au 22 mai, à Washington (États-Unis d'Amérique), le Bureau a présenté des exposés lors d'un cours de formation à la "protection des obtentions végétales en vertu de la Convention UPOV" organisé par l'Académie mondiale de la propriété intellectuelle de l'USPTO. Les 23 participants ont reçu des informations et des documents destinés à les aider à dispenser une formation concernant la protection des obtentions végétales en vertu de la Convention UPOV. Avant cette manifestation, les participants ont pris part au cours d'enseignement à distance de l'UPOV.

50. Du 25 au 27 mai, à Antalya (Turquie), le Bureau a participé au Congrès mondial sur les semences de 2009. À une session du comité des sélectionneurs de l'*International Seed Federation* (ISF), le Bureau a fait un exposé succinct des faits récents survenus à l'UPOV.

51. Du 1<sup>er</sup> au 5 juin, à Tunis (Tunisie), le Bureau a participé à la troisième session de l'Organe directeur du Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (ITPGRFA). Le Bureau a fait une déclaration relative au point 14 de l'ordre du jour sur l'application de l'article 9, (Droits des agriculteurs).

52. Le 3 juin, le Bureau a reçu la visite de M. Valeriy Khadzhyatov, président du service d'État chargé de la protection des droits attachés aux variétés végétales, qui relève du Ministère ukrainien de la politique agraire. Cette visite avait pour objectif d'évoquer les faits nouveaux intervenus en Ukraine.

53. Le 8 juin, le Bureau a assisté aux séances l'intéressant du Conseil des ADPIC, réuni au siège de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) à Genève.

54. Du 9 au 11 juin, à Chisinau (République de Moldova), le Bureau a organisé le "Cours régional de formation à la protection des variétés végétales en vertu de la Convention UPOV à l'intention de certains pays de la région eurasiennne", en coopération avec l'Agence nationale de la propriété intellectuelle (AGEPI) de la République de Moldova, la Commission d'État pour l'examen et l'enregistrement des variétés végétales de la République de Moldova,

l'USPTO et le MAFF du Japon. Ce cours de formation a été suivi par 30 participants provenant de 12 pays membres de l'UPOV (Biélarus, Estonie, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Géorgie, Japon, Kirghizistan, Ouzbékistan, Pologne, République de Moldova, Slovaquie, Ukraine) et de trois pays non membres (Arménie, Kazakhstan, Tadjikistan). En outre, quelque 50 participants locaux de différentes institutions publiques, dont le Ministère de l'agriculture et des industries alimentaires, la Commission d'État pour l'examen et l'enregistrement des variétés végétales, l'Institut de recherche scientifique de la phyto-industrie et l'AGEPI, étaient également présents.

55. Le 10 juin, à Paris (France), le Bureau a participé à la septième réunion du Groupe de travail technique de l'OCDE sur l'identité et la pureté des variétés et les 11 et 12 juin, il a assisté à la réunion annuelle sur les semences de l'OCDE.

56. Le 11 juin, au siège de l'OMPI, le Bureau a présenté un exposé intitulé "Introduction à l'UPOV et à la protection des obtentions végétales en vertu de la Convention UPOV" dans le cadre du Séminaire interrégional de niveau intermédiaire de l'OMPI sur la propriété industrielle. Ont suivi ce séminaire 76 participants des offices de propriété intellectuelle, dont 25 provenaient de pays membres de l'UPOV, 48 d'États ayant le statut d'observateur et trois d'autres organisations.

57. Le 15 juin, à Sand Hutton (Royaume-Uni), le Bureau a participé à la cérémonie de lancement du colloque scientifique de la *Food and Environment Research Agency* (FERA).

58. Le 16 juin, à Wageningen (Pays-Bas), le Bureau a présenté une conférence dans le cadre du douzième cours international sur la protection des obtentions végétales. Avant le cours, les étudiants avaient eu la possibilité de participer au cours d'enseignement à distance de l'UPOV.

59. Les 22 et 23 juin, à Séoul (République de Corée), le Bureau a donné des conférences dans le cadre du cours de formation à la protection des obtentions végétales, organisé par le Service coréen des semences et des variétés (KSVS) avec le soutien de l'Agence coréenne pour la coopération internationale (KOICA). Quatorze fonctionnaires gouvernementaux provenant de deux membres de l'UPOV et de huit autres pays ont participé à ce cours.

60. Le 23 juin, le Bureau a reçu la visite de M. Madoka Koshibe, président sortant de l'Association Asie-Pacifique pour les semences (APSA) et du président de *Mikado Kyowa Seed Co., Ltd.* Cette visite avait pour objectif d'évoquer les activités dans la région Asie.

61. Le 25 juin, le Bureau a reçu la visite de Mme Diana Violeta Hasbún Villacorta, directrice du Registre de la propriété intellectuelle d'El Salvador, en vue d'examiner la procédure à suivre pour adhérer à l'UPOV et la possibilité d'organiser des manifestations en vue de sensibiliser le public à l'UPOV et aux avantages que retirerait l'El Salvador d'une adhésion à l'UPOV.

62. Le 26 juin, le Bureau s'est réuni avec Mme Tanya Prayag-Gujadhar, deuxième secrétaire de la Mission permanente de Maurice à Genève, dans le but d'examiner les faits nouveaux survenus depuis l'examen du projet de loi mauricien sur les droits d'obtenteur par le Conseil le 21 octobre 2004.

63. Le 29 juin, à Genève, au Centre William-Rappard de l'OMC, le Bureau a présenté un exposé sur la Convention internationale pour la protection des obtentions végétales au

Colloque OMPI-OMC à l'intention des enseignants en propriété intellectuelle. Ont assisté à ce colloque 21 enseignants, dont 10 provenant de pays membres de l'UPOV.

64. Le 30 juin, à Genève, le Bureau a organisé une réunion du comité d'organisation de la deuxième Conférence mondiale sur les semences au siège de l'UPOV.

65. Le 1<sup>er</sup> juillet, le Bureau a reçu la visite de M. Emmanuel Sackey, chef du département technique de l'ARIPO, destinée à examiner la coopération entre l'ARIPO et l'UPOV.

66. Le 2 juillet, le Bureau a reçu la visite de Mme Grace Issahaque, procureur général au département de l'enregistrement général, Ministère ghanéen de la justice, qui a informé le Bureau des progrès réalisés en ce qui concerne la rédaction du projet de loi ghanéen sur les variétés végétales.

67. Le 2 juillet, le Bureau a reçu la visite de Mme Gloria Zelaya Laguna, directrice du département des obtentions végétales du Registre de la propriété intellectuelle du Nicaragua afin de discuter de l'adhésion de ce pays à l'Acte de 1991 de la Convention UPOV.

68. Le 9 juillet, au siège de l'OMPI, à Genève, le Bureau a présenté un exposé à l'intention de 21 journalistes du Sultanat d'Oman, à l'occasion d'un voyage d'étude organisé par l'OMPI.

69. Le 13 juillet, le Bureau a présenté un exposé dans le cadre du cours d'été de l'OMPI sur la propriété intellectuelle.

70. Les 13 et 14 juillet, au Centre international de conférences de Genève, le Bureau a participé aux séances intéressantes de la Conférence de l'OMPI sur la propriété intellectuelle et les questions de politique publique.

71. Du 14 au 16 juillet, à Harare (Zimbabwe), le Bureau a participé à un séminaire régional sur les obtentions végétales et le droit d'obtenteur, organisé conjointement par l'ARIPO, l'OMPI et l'UPOV. Ce séminaire a été suivi par 22 hauts fonctionnaires des pays suivants : Botswana, Ghana, Kenya, Malawi, Mozambique, Ouganda, République-Unie de Tanzanie, Soudan, Zambie et Zimbabwe.

72. Le 14 août, à Paris (France), le Bureau a assisté à une réunion du comité d'organisation de la deuxième Conférence mondiale sur les semences.

73. Le 28 août, à Séoul (République de Corée), le Bureau a présenté un exposé au colloque international sur "l'incidence de la protection des obtentions végétales", organisé dans le cadre de la trente-huitième session du TWA.

74. Du 31 août au 2 septembre, à Tsukuba (Japon), le Bureau a donné des conférences dans le cadre du cours de formation à la protection des droits d'obtenteur organisé par l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA). Douze fonctionnaires gouvernementaux provenant de deux membres de l'UPOV et de huit autres pays y ont participé. Parallèlement au cours de la JICA, les étudiants ont eu la possibilité de participer au cours d'enseignement à distance de l'UPOV.

75. Du 8 au 10 septembre, au siège de la FAO à Rome (Italie), le Bureau a co-organisé la deuxième Conférence mondiale sur les semences sur le thème "Défis à relever dans un monde

en évolution : rôle des obtentions végétales et des semences de qualité dans l'agriculture", avec la FAO, l'OCDE, l'ISF et l'Association internationale d'essais de semences (ISTA). Quelque 350 participants étaient présents. La conférence était destinée à sensibiliser le public à l'importance des obtentions végétales et des semences de qualité pour relever les défis en matière d'agriculture et fournir des renseignements sur les moyens utilisés par les gouvernements pour mettre en place un cadre propice à l'amélioration des plantes ainsi qu'à l'obtention et à la distribution de semences de qualité. La conférence, qui était destinée aux décideurs, fonctionnaires gouvernementaux, obtenteurs de variétés végétales, spécialistes des semences, chercheurs, organisations paysannes et associations de consommateurs, comprenait un forum d'experts de deux jours qui était suivi d'un forum d'un jour sur les politiques générales. Les conclusions de la Conférence sont disponibles (en anglais) sur le site Web : <http://www.worldseedconference.org/en/worldseedconference/home.html>.

76. Le 15 septembre, à Alnarp (Suède), le Bureau a organisé une session de formation d'une journée sur la protection des obtentions végétales dans le cadre du programme de formation de l'ASDI sur la sélection végétale et la production semencière. Vingt-sept obtenteurs provenant de pays africains et asiatiques étaient présents.

77. Le 24 septembre, au siège de l'UPOV, le Bureau a rencontré une délégation du Guatemala, qui comprenait S.E. M. Oscar Erasmo Velásquez, vice-ministre de l'économie et S.E. M. Eduardo Sperisen-Yurt, ambassadeur de la Mission permanente du Guatemala auprès de l'OMC et de l'OMPI, afin d'examiner la procédure d'adhésion à l'Union.

78. Le 24 septembre, le Bureau a participé à une réunion des conseillers juridiques d'organisations internationales à Genève, organisée par la Mission permanente de la Suisse à Genève.

79. Le 24 septembre, le Bureau a reçu la visite d'une délégation du Sultanat d'Oman, qui comprenait M. Khalid Saeed Al-Shuaibi, directeur général des organisations et relations commerciales, Ministère du commerce et de l'industrie, et Mme Fatima Al-Ghazali, ministre plénipotentiaire de la Mission permanente du Sultanat d'Oman à Genève. Le but de la visite était d'examiner la procédure pour devenir membre de l'Union.

80. Le 24 septembre, le Bureau a reçu la visite de M. Johannes Christian Wichard, directeur du Ministère fédéral de la justice de l'Allemagne et futur directeur général adjoint de l'OMPI. L'entretien s'est porté sur le rôle de la propriété intellectuelle dans un monde en évolution constante.

81. Le 25 septembre, le Bureau a reçu la visite de M. Shakeel Bhatti, secrétaire du Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, dans le but d'examiner des questions concernant des bases de données.

82. Les 28 et 29 septembre, à Madrid (Espagne), le Bureau a présenté un exposé et assisté au séminaire sur la protection des obtentions végétales organisé par le Ministère espagnol de l'environnement et du milieu rural et marin.

83. Les 28 et 29 septembre, à São Paulo (Brésil), le Bureau a assisté au deuxième congrès de l'Organisation américaine des semences (SAA). Le Bureau a présenté un exposé sur l'utilisation des contrats sur la base du Colloque sur les contrats relatifs au droit d'obteneur, qui s'était tenu à Genève le 31 octobre 2008.

84. Le 30 septembre, au siège de l'OMC à Genève, le Bureau a participé à la séance "Propriété intellectuelle, durabilité et système alimentaire: tendances et nouvelles orientations" du Forum public de l'OMC 2009 sur le thème "Problèmes mondiaux, solutions mondiales : vers une meilleure gouvernance mondiale". La séance a été modérée par Mme Caroline Dommen, Bureau Quaker auprès des Nations Unies. Les intervenants étaient M. Geoff Tansey, membre et administrateur, *Food Ethics Council*, M. François Meienberg, directeur de campagne "Agriculture, biodiversité et propriété intellectuelle", Déclaration de Berne, M. Olivier De Schutter, rapporteur spécial de l'ONU sur le droit à l'alimentation, et le prof. Carlos Correa, directeur du programme de Master sur les politiques et la gestion des sciences et des technologies, de l'Université de Buenos Aires.

85. Le 2 octobre, au siège de l'OMPI/UPOV à Genève, le Bureau a présenté un exposé sur l'UPOV et la Convention UPOV à l'intention d'étudiants suivant le cursus de la maîtrise de droit en propriété intellectuelle organisé par l'OMPI et l'Université de Turin, en coopération avec le Centre international de formation de l'Organisation internationale du Travail (OIT) et le Gouvernement italien.

86. Le 2 octobre, à Paris (France), le Bureau a assisté à une réunion du Comité d'organisation de la deuxième Conférence mondiale sur les semences.

87. Les 5 et 6 octobre, à Saint-Domingue (République dominicaine), en réponse à l'invitation du Ministère dominicain de l'agriculture, le Bureau a participé à un séminaire sur la protection des obtentions végétales. Les participants étaient essentiellement des obtenteurs locaux des secteurs privé et public et des fonctionnaires gouvernementaux. L'objectif du séminaire était d'expliquer le système des droits d'obteneur aux utilisateurs potentiels. Les questions abordées ont porté sur l'application du droit d'obteneur, la manière dont ce droit est exercé par les institutions de recherche publique et les universités, ainsi que la nécessité d'élaborer un règlement d'exécution fondé sur la législation nationale.

88. Les 8 et 9 octobre, à San José (Costa Rica), en réponse à l'invitation de l'Office national des semences du Costa Rica, le Bureau a participé à un séminaire sur l'application de la protection des obtentions végétales. Les participants étaient composés d'obteneurs locaux et régionaux, ainsi que de fonctionnaires gouvernementaux. Le séminaire était axé sur l'utilisation des droits d'obteneur comme outil de promotion des activités d'amélioration des plantes, et en particulier des institutions de recherche publiques. Des questions ont été posées en ce qui concerne le lien entre la Convention UPOV et d'autres traités internationaux, en particulier ceux qui touchent à l'accès aux ressources phytogénétiques.

89. Les 8 et 9 octobre, à Hambourg (Allemagne), le Bureau a rencontré des représentants de la Communauté internationale des obtenteurs de plantes ornementales et fruitières à reproduction asexuée (CIOPORA), à son siège, afin de débattre des questions relatives à l'examen DHS.

90. Le 16 octobre, le Bureau a organisé une visioconférence avec les étudiants participant au cours de formation de la JICA sur la protection des droits d'obteneur (voir le paragraphe 74 ci-dessus). Les étudiants qui avaient achevé le cours d'enseignement à distance DL-205 organisé par l'UPOV dans le cadre du cours de formation de la JICA, ont eu l'occasion d'interroger le Bureau sur des questions concernant l'UPOV.

91. Le 21 octobre, au siège des Nations Unies à New York, le représentant du Bureau de l'OMPI à New York est intervenu, au nom de l'UPOV, à une réunion de la troisième

Commission de l'Assemblée générale des Nations Unies, au sujet du rapport du rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation et il a diffusé une note des représentants des membres de l'Union au Conseil de l'UPOV relative à ce rapport.

92. Le 26 octobre, à Cracovie (Pologne), le Bureau a assisté à la réunion du Comité de la propriété intellectuelle de l'ISF.

93. Les 27 et 28 octobre, à Angers (France), le Bureau a participé, en qualité d'observateur, à une session du Conseil d'administration de l'Office communautaire des variétés végétales de l'Union européenne (OCVV).

94. Du 3 au 6 novembre, à Paris (France), le Bureau a participé à une réunion du Groupe consultatif élargi des systèmes des semences de l'OCDE, à des réunions du Groupe de travail *ad hoc* sur l'éventuelle modification du système des semences de légumes, du Groupe de travail *ad hoc* sur la certification des semences destinées aux essais et du Groupe de travail technique sur l'identité et la pureté des variétés.

95. Les 4 et 5 novembre, au siège de l'OMPI, le Bureau a présenté des exposés sur l'UPOV et la Convention UPOV, dans le cadre du cours général organisé par l'OMPI sur la propriété intellectuelle (DL-101).

96. Les 5 et 6 novembre, au siège de l'OMPI, le Bureau a participé à une conférence des donateurs de l'OMPI ([http://www.wipo.int/meetings/en/doc\\_details.jsp?doc\\_id=130161](http://www.wipo.int/meetings/en/doc_details.jsp?doc_id=130161)). Il a aidé l'OMPI à trouver des conférenciers qualifiés sur la promotion de l'investissement privé en Afrique par le biais de la protection efficace des obtentions végétales conformément à la Convention UPOV (M. Bas Smit, Kordes Roses East Africa Ltd) et l'incidence de la protection des obtentions végétales en République de Corée (M. Jinyoung Yoon).

97. Les 5 et 6 novembre, à Ratingen (Allemagne), le Bureau a présenté un exposé dans le cadre de la Conférence des obtenteurs membres de l'association Fleuroselect.

98. Du 9 au 11 novembre, à Bangkok (Thaïlande), le Bureau a assisté à l'*Asian Seed Congress* 2009 et a présenté un exposé devant le Comité permanent sur les droits de propriété intellectuelle sur des "faits récents survenus à l'UPOV". Le 10 novembre, en marge du congrès, le Bureau a tenu une réunion sur les suites de la deuxième Conférence mondiale sur les semences, avec des représentants de la FAO, de l'ISF, de l'ISTA et de l'OCDE. Il a été débattu des grandes lignes d'un projet commun visant à établir un environnement favorable à la sélection végétale et aux semences de qualité. Le 11 novembre, le Bureau a rencontré des fonctionnaires thaïlandais afin d'examiner les conditions nécessaires à la mise en place d'un système efficace de protection des obtentions végétales.

99. Du 9 au 15 novembre, à Montréal (Canada), le Bureau a assisté à la huitième réunion du Groupe de travail spécial à composition non limitée sur l'accès et le partage des avantages de la CDB.

100. Du 16 au 20 novembre, à Santa Cruz de la Sierra (Bolivie), le Bureau, en coopération avec l'Office espagnol des obtentions végétales (OEVV), l'Agence espagnole de coopération internationale pour le développement (AECID) et l'OMPI, a organisé le huitième cours de formation pour les pays ibéro-américains sur la protection des obtentions végétales. À ce cours ont participé 25 experts de 15 pays directement concernés ou censés l'être dans l'avenir par l'examen DHS. Des experts de la Bolivie, de l'Espagne, de l'OCVV et du Bureau y ont

donné des conférences. Pour se préparer, 12 des participants se sont vus donner la possibilité de suivre le cours d'enseignement à distance de l'UPOV DL-205.

101. Les 17 et 18 novembre, à Jakarta (Indonésie), le Bureau a participé au quatrième Séminaire national sur la protection des obtentions végétales, dont l'objectif était de présenter les avantages de la protection des obtentions végétales et de donner des conseils sur l'élaboration d'un texte législatif conforme à l'Acte de 1991 de la Convention UPOV.

102. Les 23 et 24 novembre, à Quito (Équateur), en réponse à l'invitation de l'Institut équatorien de la propriété intellectuelle, le Bureau a participé à un séminaire sur la protection des obtentions végétales. L'UPOV était invitée à donner des conférences sur les différences entre les Actes de 1978 et de 1991 de la Convention UPOV et sur le lien entre la Convention UPOV et d'autres traités internationaux, à résumer les résultats du Colloque sur les contrats, tenu à Genève le 21 octobre 2008, et à présenter le rapport de l'UPOV sur l'incidence de la protection des obtentions végétales. Les participants étaient essentiellement des obtenteurs locaux des secteurs privé et public.

103. Les 25 et 26 novembre, à San Salvador (El Salvador), en réponse à l'invitation du Registre de la propriété intellectuelle d'El Salvador, le Bureau a pris part à un séminaire sur la protection des obtentions végétales. La réunion était organisée par le Centre national des registres qui constitue l'autorité nationale responsable du domaine de la propriété intellectuelle, y compris les droits d'obtenteur. Une proposition de projet de loi pour les droits d'obtenteur a été présentée; mais il a été précisé qu'elle n'avait pas été élaborée par l'autorité nationale et qu'elle devait faire l'objet d'examens et de consultations supplémentaires. Le Bureau de l'UPOV a offert de contribuer à la rédaction de la loi susmentionnée, sur demande.

104. Les 25 et 26 novembre, à la Haye (Pays-Bas), le Bureau a présenté un exposé sur "l'incidence de la protection des obtentions végétales en vertu de la Convention UPOV" à une conférence sur les "OGM et l'agriculture et la production alimentaire européennes", organisée par le Ministère néerlandais de l'agriculture, de la nature et de la qualité des produits alimentaires.

105. Les 26 et 27 novembre, à Gaborone (Botswana), le Bureau a participé à la douzième session du Conseil des ministres de l'ARIPO et a prononcé un discours à la cérémonie d'ouverture. Le Conseil ministériel est convenu d'un programme sur les savoirs traditionnels et les ressources génétiques.

106. Le 30 novembre, à Eschborn (Allemagne), le Bureau a participé à un débat d'experts organisé par le *Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit* (GTZ) sur le thème des "droits de propriété intellectuelle dans le domaine de l'agriculture" et a présenté un exposé sur la "protection des obtentions végétales conformément à la Convention UPOV".

107. Le 2 décembre 2009, à Antalya (Turquie), le Bureau a participé à la première Conférence internationale de l'ECOSA sur le commerce des semences, tenue du 2 au 4 décembre 2009 et organisée par la *Regional Seed Association* de l'*Economic Cooperation Organization* (ECOSA) en collaboration avec l'Union turque des semences, l'Organisation de coopération économique (OCE), la FAO et l'ICARDA. L'UPOV y a participé en tant que membre du Comité international d'organisation et a fait une présentation sur le thème : "La protection des obtentions végétales – Un élément clé du développement de l'industrie semencière".

108. Les 3 et 4 décembre, à Angers (France), le Bureau a assisté à la réunion annuelle de l'OCVV et de ses services d'examen.

109. Le 4 décembre, à Seodun-dong Suwon (République de Corée), le Bureau a présenté un exposé dans le cadre du colloque organisé à l'occasion du "10<sup>e</sup> anniversaire de la protection des obtentions végétales en République de Corée" par la Société coréenne pour la science et l'industrie des semences (KOSID), le Service coréen des semences et des variétés (KSVS) et l'Association coréenne des semences.

110. Du 7 au 12 décembre, au siège de l'OMPI, le Bureau a participé à la quinzième session du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore de l'OMPI.

111. Le 8 décembre, à Paris (France), le Bureau a été invité par le Groupement National Interprofessionnel des Semences et plants (GNIS) à examiner la situation de la protection des obtentions végétales en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale, ainsi que l'adhésion de l'OAPI à l'UPOV, avec une délégation de l'OAPI.

112. Le 7 décembre, à Manille (Philippines), le Bureau a rencontré des représentants du Bureau de l'industrie des produits végétaux, du Département de l'agriculture, qui est responsable de la protection des obtentions végétales.

113. Du 8 au 10 décembre, à Los Baños (Philippines), le Bureau a participé à l'atelier international visant à "améliorer les directives relatives à l'examen et à la mise en circulation de nouvelles lignées de départ", organisé par l'Institut international de recherche sur le riz (IRRI) et a présenté un exposé sur "l'harmonisation des protocoles et normes d'enregistrement des variétés végétales en vue d'élargir les possibilités d'échanges et d'utilisation à l'échelon international".

114. Le 9 décembre, à Genève, le Bureau a reçu la visite de M. Emmanuel Sackey, chef du département technique de l'ARIPO, en vue d'examiner la coopération entre l'ARIPO et l'UPOV.

115. Le 14 décembre, le Bureau a reçu la visite de M. Muhammad Ismail, directeur adjoint de l'Organisation de la propriété intellectuelle du Pakistan, M. Saeed Iqbal, agent responsable de la certification des semences et examinateur principal au sein du Département fédéral de l'enregistrement et de la certification des semences au Pakistan, et M. Ahsan Nabeel, troisième secrétaire à la Mission permanente du Pakistan à Genève. Les entretiens ont porté sur le projet de loi de 2009 relative aux droits d'obtenteur par rapport à l'Acte de 1991 de la Convention UPOV et la procédure d'adhésion à l'UPOV.

116. Le 17 décembre, le Bureau a reçu la visite de Mme Victoria Henson-Apollonio et de M. Peter Munyi, membres du Service consultatif central sur la propriété intellectuelle (CAS-IP) du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI).

117. Le 18 décembre, le Bureau a reçu la visite d'une délégation de la Mission permanente de l'Algérie à Genève. Des explications ont été données quant à l'incidence de la protection des obtentions végétales et l'adhésion à l'UPOV.

Cours d'enseignement à distance

118. Deux sessions du cours d'enseignement à distance de l'UPOV DL-205 en français, anglais, allemand et espagnol ont eu lieu respectivement du 4 mai au 7 juin 2009 et du 2 novembre au 6 décembre 2009. L'annexe III indique comment se répartissaient les étudiants inscrits au cours DL-205.

IV. RELATIONS AVEC LES ÉTATS ET LES ORGANISATIONS

119. Le Bureau a fourni une assistance concernant la législation relative à la protection des obtentions végétales aux membres de l'Union ci-après : Azerbaïdjan, Brésil, Kirghizistan, Nicaragua et Oman.

120. Le Bureau a fourni des informations sur les éléments requis pour le dépôt d'un instrument d'adhésion à l'Acte de 1991 de la Convention UPOV, ou de ratification de cet acte aux membres de l'Union ci-après : Chili, Nicaragua, Oman et Slovaquie.

121. Le Bureau a fourni des avis et une assistance concernant l'élaboration d'une législation relative à la protection des obtentions végétales selon l'Acte de 1991 de la Convention UPOV et/ou la procédure d'adhésion à la Convention UPOV à des membres potentiels de l'Union. Le Bureau a formulé des observations verbalement ou par écrit, a rendu visite à des services ou a reçu des représentants d'États et d'organisations afin de donner les conseils demandés. Il a eu à cet effet des contacts avec les pays et organisations ci-après : Algérie, Arabie saoudite, Arménie, Bahreïn, Bosnie-Herzégovine, Égypte, El Salvador, Émirats arabes unis, ex-République yougoslave de Macédoine, Ghana, Guatemala, Inde, Indonésie, Kazakhstan, Koweït, Maurice, Oman, Pakistan, Pérou, Qatar, République-Unie de Tanzanie, Serbie, Soudan, Tadjikistan, Thaïlande, Turkménistan, ARIPO et OAPI.

122. Le Bureau a participé aux réunions des organisations ci-après et/ou mené des discussions avec ces dernières afin de coordonner les activités et/ou de fournir des informations sur l'UPOV, à savoir l'ANASE, l'ARIPO, le CAS-IP (GCRAI), le Conseil des ADPIC de l'OMC, le HCDH, l'ICARDA, l'IRRI, l'ISTA, l'OAPI, l'OCDE, l'OMPI, la SADC, le Secrétariat de la CDB et le Secrétariat de l'ITPGRFA.

123. Le Bureau a rencontré régulièrement des associations professionnelles afin de suivre les progrès enregistrés dans l'application pratique de la protection des obtentions végétales aux niveaux mondial et régional. Ont eu lieu en particulier des réunions avec l'AFSTA, l'APSA, la CIOPORA, l'ECOSA, l'ESA, l'ISF et la SAA.

124. Un aperçu des missions réalisées par le personnel du Bureau figure dans l'annexe II.

## V. PUBLICATIONS

125. Le Bureau a publié :

a) des éditions actualisées du dépliant intitulé “L’UPOV, ses activités, son rôle”, qui contient des informations sur l’Union et la protection des obtentions végétales, en français, allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, et russe (publication UPOV n° 437);

b) six disques mis à jour dans la série constituant la “base de données de l’UPOV sur les variétés végétales” (UPOV-ROM);

c) 17 documents adoptés par le Conseil à sa quarante-troisième session, tenue le 22 octobre 2009, et publiés sur le site Web de l’UPOV, à savoir :

- i) TGP/0/2 “Liste des documents TGP et date de la version la plus récente de ces documents”,
- ii) TGP/12/1 “Conseils en ce qui concerne certains caractères physiologiques”,
- iii) TGP/13/1 “Conseils pour les nouveaux types et espèces”,
- iv) UPOV/INF/6/1 “Orientations en vue de la rédaction de lois fondées sur l’Acte de 1991 de la Convention UPOV”,
- v) UPOV/INF/12/2 “Notes explicatives concernant les dénominations variétales en vertu de la Convention UPOV”,
- vi) UPOV/INF/13/1 “Document d’orientation concernant la procédure à suivre pour devenir membre de l’UPOV”,
- vii) UPOV/INF/14/1 “Document d’orientation destiné aux membres de l’UPOV concernant la procédure à suivre pour ratifier l’Acte de 1991 de la Convention UPOV ou y adhérer”,
- viii) UPOV/EXN/GEN/1 “Notes explicatives sur les genres et espèces devant être protégés selon l’Acte de 1991 de la Convention UPOV”,
- ix) UPOV/EXN/NAT/1 “Notes explicatives sur le traitement national selon l’Acte de 1991 de la Convention UPOV”,
- x) UPOV/EXN/NOV/1 “Notes explicatives sur la nouveauté selon la Convention UPOV”,
- xi) UPOV/EXN/PRI/1 “Notes explicatives sur le droit de priorité selon la Convention UPOV”,
- xii) UPOV/EXN/PRP/1 “Notes explicatives sur la protection provisoire selon la Convention UPOV”,
- xiii) UPOV/EXN/EDV/1 “Notes explicatives sur les variétés essentiellement dérivées selon l’Acte de 1991 de la Convention UPOV”,

- xiv) UPOV/EXN/EXC/1 “Notes explicatives sur les exceptions au droit d’obtenteur selon l’Acte de 1991 de la Convention UPOV”,
- xv) UPOV/EXN/NUL/1 “Notes explicatives sur la nullité du droit d’obtenteur selon la Convention UPOV”,
- xvi) UPOV/EXN/CAN/1 “Notes explicatives sur la déchéance de l’obtenteur selon la Convention UPOV”, et
- xvii) UPOV/EXN/ENF/1 “Notes explicatives sur la défense des droits d’obtenteur selon la Convention UPOV”;

d) une brochure relative à la deuxième Conférence mondiale sur les semences tenue à Rome du 8 au 10 septembre 2009, intitulée *Declaration from the Second World Seed Conference*;

e) les principes directeurs d’examen suivants ont été adoptés et publiés sur le site Web de l’UPOV :

Document No. N° du document Dokument-Nr. No del documento	English	Français	Deutsch	Español	Botanical name Nom botanique Botanischer Name Nombre botánico
<b>NOUVEAUX PRINCIPES DIRECTEURS D’EXAMEN</b>					
TG/250/1	Yam	Igname	Yamswurzel	Ñame	Dioscorea alata L.; Dioscorea polystachya Turcz.; Dioscorea japonica Thunb.
TG/251/1	Oleander, Rose Bay, Rose-laurel	Laurier rose, Oléandre	Oleander	Adelfa, Baladre, Laurel Rosa, Pascua	Nerium oleander L. (Nerium indicum Mill.)
TG/252/1	Asparagus-bean, Pea-bean, Yard-long-bean, Chinese long-bean	Dolique asperge, Haricot asperge	Spargelbohne	Caupí, Judía espárrago, Judía de vaca	Vigna unguiculata (L.) Walp. subsp. sesquipedalis (L.) Verdc.
TG/253/1	Bird cherry	Merisier à grappes	Traubenkirsche	Cerezo de racimo	Prunus padus L.
TG/254/1	Rubber	Hevea	Parakautschukbaum	Árbol del caucho, Hule	Hevea Aubl.
TG/255/1	Colocasia	Colocasia	Colocasia	Colocasia	Colocasia esculenta (L.) Schott; Colocasia gigantea (Blume) Hook. f.
TG/256/1	Granadilla, Passion fruit	Barbadine, Fruit de la passion	Passionsfrucht, Purpurgranadilla	Granadilla, Maracuyá	Passiflora edulis Sims
TG/257/1	fall phlox, fall pink, garden phlox, panicled phlox, perennial phlox, perennial pink, summer phlox, sweet William	-	-	-	Phlox paniculata L.
<b>RÉVISIONS DE PRINCIPES DIRECTEURS D’EXAMEN</b>					
TG/2/7	Maize	Maïs	Mais	Chícharo, Maíz	Zea mays L.
TG/7/10	Pea	Pois	Erbse	Guisante, Arveja	Pisum sativum L.

Document No. N° du document Dokument-Nr. No del documento	English	Français	Deutsch	Español	Botanical name Nom botanique Botanischer Name Nombre botánico
TG/28/9	Zonal Pelargonium, Horseshoed pelargonium; Ivy-leaved Pelargonium, Hanging geranium, Ivy geranium, Ivy-leaf pelargonium	Géranium, Pelargonium zonale; Géranium-lierre	Zonal-Pelargonie; Efeupelargonie, Efeublättrige Pelargonie	Geranio zonal, geranio malvón, geranio de hierro, geranio de sardina, pelargonio	Pelargonium Zonale Group (Pelargonium ×hortorum L. H. Bailey, Pelargonium-Zonale- Hybridae), Pelargonium peltatum (L.) Hér (Pelargonium-Peltatum- Hybridae) and hybrids between those species and other species of Pelargonium L'Hér. ex Ait.
TG/45/7	Cauliflower	Chou-fleur	Blumenkohl	Coliflor	Brassica oleracea L. convar. botrytis (L.) Alef. var. botrytis (Brassica cauliflora Lizg.)
<b>RÉVISIONS PARTIELLES DE PRINCIPES DIRECTEURS D'EXAMEN</b>					
TG/89/6 Rev.	Swede	Chou-navet, Rutabaga	Kohlrübe	Colinabo	Brassica napus L. var. napobrassica (L.) Rchb.
TG/155/4 Rev.	Pumpkin	Giraumon, Potiron	Riesenkürbis	Calabaza, Zapallo	Cucurbita maxima Duch.
TG/209/1 Rev.	Dendrobium	Dendrobium	Dendrobium, Baumwucherer	Dendrobium	Dendrobium Sw.
TG/220/1 Rev.	Verbena, Vervain	Verveine	Verbene, Eisenkraut	Verbena	Verbena L.

f) les principes directeurs corrigés suivants ont été publiés sur le site Web de l'UPOV :

Document No. N° du document Dokument-Nr. No del documento	English	Français	Deutsch	Español	Botanical name Nom botanique Botanischer Name Nombre botánico
TG/26/5 Corr.	Chrysanthemum	Chrysanthème	Chrysantheme	Crisantemo	Chrysanthemum ×morifolium Ramat. (Chrysanthemum ×grandiflorum Ramat.); Chrysanthemum pacificum Nakia (Ajania pacifica Bremer and Humphries) and hybrids between them
TG/86/5 Corr.	Anthurium	Anthurium	Flamingoblume	Anthurium	Anthurium Schott
TG/94/6 Corr.	Ling, Scots Heather	Callune	Besenheide	Calluna	Calluna vulgaris (L.) Hull
TG/176/4 Corr.	Osteospermum; -	Ostéospermum; -	Osteospermum; -	Osteospermum; -	Osteospermum L.; hybrids with Dimorphotheca Vaill.
TG/225/1 Corr.	Waxflower	Chamelaucium	Chamelaucium	Chamelaucium	Chamelaucium Desf. and hybrids with Verticordia plumosa Desf. (Druce)
TG/241/1 Corr.	Nemesia	Nemesia	Nemesia	Nemesia	Nemesia Vent.

*126. Le Conseil est invité à prendre note du présent rapport.*

[L'annexe I suit]

## ANNEXE I

MEMBRES DE L'UNION  
31 décembre 2009

La présente annexe indique la situation des membres de l'Union vis-à-vis de la Convention et de ses divers actes, au 1<sup>er</sup> décembre 2009 (voir les articles 31 et 32 de la Convention de 1961, l'article 32.1) de l'Acte de 1978 et l'article 34.2) de l'Acte de 1991).

- Première ligne : Convention internationale pour la protection des obtentions végétales du 2 décembre 1961
- Deuxième ligne : Acte additionnel du 10 novembre 1972
- Troisième ligne : Acte du 23 octobre 1978
- Quatrième ligne : Acte du 19 mars 1991

Membre	Date de signature	Date de dépôt de l'instrument de ratification, d'acceptation, d'approbation ou d'adhésion	Date d'entrée en vigueur
Afrique du Sud	- - 23 octobre 1978 19 mars 1991	7 octobre 1977 7 octobre 1977 21 juillet 1981 -	6 novembre 1977 6 novembre 1977 8 novembre 1981 -
Albanie	- - - -	- - - 15 septembre 2005	- - - 15 octobre 2005
Allemagne	2 décembre 1961 10 novembre 1972 23 octobre 1978 19 mars 1991	11 juillet 1968 23 juillet 1976 12 mars 1986 25 juin 1998	10 août 1968 11 février 1977 12 avril 1986 25 juillet 1998
Argentine	- - - -	- - 25 novembre 1994 -	- - 25 décembre 1994 -
Australie	- - - -	- - 1 <sup>er</sup> février 1989 20 décembre 1999	- - 1 <sup>er</sup> mars 1994 20 janvier 2000
Autriche	- - - -	- - 14 juin 1994 1 <sup>er</sup> juin 2004	- - 14 juillet 1994 1 <sup>er</sup> juillet 2004
Azerbaïdjan	- - - -	- - - 9 novembre 2004	- - - 9 décembre 2004

C/44/2  
Annexe I, page 2

Membre	Date de signature	Date de dépôt de l'instrument de ratification, d'acceptation, d'approbation ou d'adhésion	Date d'entrée en vigueur
Bélarus	- - - -	- - - 5 décembre 2002	- - - 5 janvier 2003
Belgique	2 décembre 1961 10 novembre 1972 23 octobre 1978 19 mars 1991	5 novembre 1976 5 novembre 1976 - -	5 décembre 1976 11 février 1977 - -
Bolivie (État plurinational de)	- - -	- - 21 avril 1999 -	- - 21 mai 1999 -
Bésil	- - - -	- - 23 avril 1999 -	- - 23 mai 1999 -
Bulgarie	- - - -	- - - 24 mars 1998	- - - 24 avril 1998
Canada	- - 31 octobre 1979 9 mars 1992	- - 4 février 1991 -	- - 4 mars 1991 -
Chili	- - - -	- - 5 décembre 1995 -	- - 5 janvier 1996 -
Chine	- - - -	- - 23 mars 1999 -	- - 23 avril 1999 -
Colombie	- - - -	- - 13 août 1996 -	- - 13 septembre 1996 -
Costa Rica	- - - -	- - - 12 décembre 2008	- - - 12 janvier 2009
Croatie	- - - -	- - - 1 <sup>er</sup> août 2001	- - - 1 <sup>er</sup> septembre 2001

C/44/2  
Annexe I, page 3

Membre	Date de signature	Date de dépôt de l'instrument de ratification, d'acceptation, d'approbation ou d'adhésion	Date d'entrée en vigueur
Danemark	26 novembre 1962 10 novembre 1972 23 octobre 1978 19 mars 1991	6 septembre 1968 8 février 1974 8 octobre 1981 26 avril 1996	6 octobre 1968 11 février 1977 8 novembre 1981 24 avril 1998
Espagne	- - - 19 mars 1991	18 avril 1980 18 avril 1980 - 18 juin 2007	18 mai 1980 18 mai 1980 - 18 juillet 2007
Équateur	- - - -	- - 8 juillet 1997 -	- - 8 août 1997 -
Estonie	- - - -	- - - 24 août 2000	- - - 24 septembre 2000
États-Unis d'Amérique	- - 23 octobre 1978 25 octobre 1991	- - 12 novembre 1980 22 janvier 1999	- - 8 novembre 1981 22 février 1999
Fédération de Russie	- - - -	- - - 24 mars 1998	- - - 24 avril 1998
Finlande	- - - -	- - 16 mars 1993 20 juin 2001	- - 16 avril 1993 20 juillet 2001
France	2 décembre 1961 10 novembre 1972 23 octobre 1978 19 mars 1991	3 septembre 1971 22 janvier 1975 17 février 1983 -	3 octobre 1971 11 février 1977 17 mars 1983 -
Géorgie	- - - -	- - - 29 octobre 2008	- - - 29 novembre 2008
Hongrie	- - - -	- - 16 mars 1983 1 <sup>er</sup> décembre 2002	- - 16 avril 1983 1 <sup>er</sup> janvier 2003
Irlande	- - 27 septembre 1979 21 février 1992	- - 19 mai 1981 -	- - 8 novembre 1981 -

C/44/2  
Annexe I, page 4

Membre	Date de signature	Date de dépôt de l'instrument de ratification, d'acceptation, d'approbation ou d'adhésion	Date d'entrée en vigueur
Islande	- - - -	- - - 3 avril 2006	- - - 3 mai 2006
Israël	- - - 23 octobre 1991	12 novembre 1979 12 novembre 1979 12 avril 1984 3 juin 1996	12 décembre 1979 12 décembre 1979 12 mai 1984 24 avril 1998
Italie	2 décembre 1961 10 novembre 1972 23 octobre 1978 19 mars 1991	1 <sup>er</sup> juin 1977 1 <sup>er</sup> juin 1977 28 avril 1986 -	1 <sup>er</sup> juillet 1977 1 <sup>er</sup> juillet 1977 28 mai 1986 -
Japon	- - 17 octobre 1979 -	- - 3 août 1982 24 novembre 1998	- - 3 septembre 1982 24 décembre 1998
Jordanie	- - - -	- - - 24 septembre 2004	- - - 24 octobre 2004
Kenya	- - - -	- - 13 avril 1999 -	- - 13 mai 1999 -
Kirghizistan	- - - -	- - - 26 mai 2000	- - - 26 juin 2000
Lettonie	- - - -	- - - 30 juillet 2002	- - - 30 août 2002
Lituanie	- - - -	- - - 10 novembre 2003	- - - 10 décembre 2003
Maroc	- - - -	- - - 8 septembre 2006	- - - 8 octobre 2006
Mexique	- - 25 juillet 1979 -	- - 9 juillet 1997 -	- - 9 août 1997 -

C/44/2  
Annexe I, page 5

Membre	Date de signature	Date de dépôt de l'instrument de ratification, d'acceptation, d'approbation ou d'adhésion	Date d'entrée en vigueur
Nicaragua	- - -	- - 6 août 2001 -	- - 6 septembre 2001 -
Norvège	- - - -	- - 13 août 1993 -	- - 13 septembre 1993 -
Nouvelle-Zélande	- 25 juillet 1979 19 décembre 1991	- - 3 novembre 1980 -	- - 8 novembre 1981 -
Oman	- - - -	- - - 22 octobre 2009	- - - 22 novembre 2009
Ouzbékistan	- - - -	- - - 14 octobre 2004	- - - 14 novembre 2004
Panama	- - - -	- - 23 avril 1999 -	- - 23 mai 1999 -
Paraguay	- - - -	- - 8 janvier 1997 -	- - 8 février 1997 -
Pays-Bas	2 décembre 1961 10 novembre 1972 23 octobre 1978 19 mars 1991	8 août 1967 12 janvier 1977 2 août 1984 14 octobre 1996	10 août 1968 11 février 1977 2 septembre 1984 24 avril 1998
Pologne	- - - -	- - 11 octobre 1989 15 juillet 2003-	- - 11 novembre 1989 15 août 2003
Portugal	- - - -	- - 14 septembre 1995 -	- - 14 octobre 1995 -
République de Corée	- - -	- - - 7 décembre 2001	- - - 7 janvier 2002

C/44/2  
Annexe I, page 6

Membre	Date de signature	Date de dépôt de l'instrument de ratification, d'acceptation, d'approbation ou d'adhésion	Date d'entrée en vigueur
République de Moldova	- - -	- - - 28 septembre 1998	- - - 28 octobre 1998
République dominicaine	- - - -	- - - 16 mai 2007	- - - 16 juin 2007
République tchèque <sup>1/</sup>	- - - -	- - - 24 octobre 2002	- - 1 <sup>er</sup> janvier 1993 24 novembre 2002
Roumanie	- - - -	- - - 16 février 2001	- - - 16 mars 2001
Royaume-Uni	26 novembre 1962 10 novembre 1972 23 octobre 1978 19 mars 1991	17 septembre 1965 1 <sup>er</sup> juillet 1980 24 août 1983 3 décembre 1998	10 août 1968 31 juillet 1980 24 septembre 1983 3 janvier 1999
Singapour	- - - -	- - - 30 juin 2004	- - - 30 juillet 2004
Slovaquie <sup>1</sup>	- - - -	- - - 12 mai 2009	- - 1 <sup>er</sup> janvier 1993 12 juin 2009
Slovénie	- - - -	- - - 29 juin 1999	- - - 29 juillet 1999
Suède	- 11 janvier 1973 6 décembre 1978 17 décembre 1991	17 novembre 1971 11 janvier 1973 1 <sup>er</sup> décembre 1982 18 décembre 1997	17 décembre 1971 11 février 1977 1 <sup>er</sup> janvier 1983 24 avril 1998
Suisse	30 novembre 1962 10 novembre 1972 23 octobre 1978 19 mars 1991	10 juin 1977 10 juin 1977 17 juin 1981 1 <sup>er</sup> août 2008	10 juillet 1977 10 juillet 1977 8 novembre 1981 1 <sup>er</sup> septembre 2008

<sup>1</sup> Continuation de l'adhésion de la Tchécoslovaquie (instrument déposé le 4 novembre 1991; prise d'effet le 4 décembre 1991).

C/44/2  
Annexe I, page 7

Membre	Date de signature	Date de dépôt de l'instrument de ratification, d'acceptation, d'approbation ou d'adhésion	Date d'entrée en vigueur
Trinité-et-Tobago	- - -	- - 30 décembre 1997 -	- - 30 janvier 1998 -
Tunisie	- - -	- - 31 juillet 2003 -	- - 31 août 2003 -
Turquie	- - -	- - 18 octobre 2007 -	- - 18 novembre 2007 -
Ukraine	- - -	- 3 octobre 1995 19 décembre 2006 -	- 3 novembre 1995 19 janvier 2007 -
Union européenne	- - -	- - 29 juin 2005 -	- - 29 juillet 2005 -
Uruguay	- - -	- - 13 octobre 1994 -	- - 13 novembre 1994 -
Viet Nam	- - -	- - 24 novembre 2006 -	- - 24 décembre 2006 -

Total : 68 membres

[L'annexe II suit]

## ANNEXE II

## RÉCAPITULATIF DES MISSIONS EN 2009

<b>Mission</b>	<b>Lieu/mois</b>	<b>Fonctionnaire</b>
Réunion de consultation juridique	Sarajevo, Bosnie-Herzégovine (janvier),	Jördens, Huerta
Réunion du Comité d'organisation de la deuxième Conférence mondiale sur les semences Réunion du Groupe de travail technique de l'OCDE sur l'identité et la pureté des variétés Réunion du Groupe consultatif élargi de l'OCDE	Paris, France (janvier)	Button
Séminaire régional sur la protection des obtentions végétales selon la Convention UPOV	Port of Spain, Trinité-et-Tobago (janvier)	Jördens, Lavignolle
Réunion de consultation juridique	Bakou, Azerbaïdjan (février)	Jördens
Réunion avec les services de protection des obtentions végétales de la Fédération de Russie	Moscou, Fédération de Russie (février)	Jördens
Atelier régional de l'ICARDA sur la protection des obtentions végétales	Alep, République arabe syrienne (mars)	Boreham (GB)
Congrès annuel de l'AFSTA Atelier sur le thème : "La protection des obtentions végétales – Un élément clé du développement économique"	Le Cap, Afrique du Sud (mars)	Jördens Jördens, Sikinyi (KE)
Réunion de consultation juridique	Le Caire, Égypte (mars)	Jördens, Lavignolle
"Atelier sur les cadres juridiques relatifs à la protection des nouvelles variétés de semences et de plantes" à l'intention de certains pays de la SADC	Pretoria, Afrique du Sud (mars)	Sikinyi (KE)
Septième réunion du Groupe de travail spécial à composition non limitée sur l'accès et le partage des avantages (ABSWG) de la CBD Réunion avec le Comité de la protection des obtentions végétales (CPOV) Cérémonie de remise de médailles au GEVES	Paris, France (avril)	Jördens Jördens, Button
Atelier préparatoire et quarante-troisième session du TWV Deuxième réunion du Forum sur la protection des obtentions végétales en Asie orientale Séminaire international sur la protection des obtentions végétales Cérémonie de commémoration du dixième anniversaire de l'adhésion de la République populaire de Chine à la Convention UPOV	Beijing, République populaire de Chine (avril)	Button, Tabata Jördens, Button Jördens, Button Jördens, Button, Tabata

<b>Mission</b>	<b>Lieu/mois</b>	<b>Fonctionnaire</b>
Atelier sous-régional sur les indications géographiques et la protection des obtentions végétales à l'intention des pays du Conseil de coopération du Golfe (CCG) Réunion de consultation juridique	Mascate, Sultanat d'Oman (avril)	Jördens, Huerta
Formation d'une journée sur le thème de la protection des obtentions végétales, dans le cadre du cours organisé par l'ASDI, intitulé "Ressources génétiques et propriété intellectuelle" (Cours GRIP)	Alnarp, Suède (mai)	Jördens
Réunion de consultation avec des fonctionnaires nationaux marocains Séminaire d'une demi-journée sur la protection des obtentions végétales	Rabat, Maroc (mai) Meknès, Maroc (mai)	Jördens
Programme de formation sur "la protection des obtentions végétales conformément à la Convention UPOV"	Washington (États-Unis d'Amérique) (mai)	Jördens (par vidéoconférence), Button, Lavignolle, Kim
Congrès mondial 2009 sur les semences organisé par l'ISF	Antalya, Turquie (mai)	Jördens
Troisième session de l'Organe directeur du Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (ITPGRFA)	Tunis, Tunisie (juin)	Jördens
Réunion du Conseil des ADPIC (siège de l'OMC)	Genève, Suisse (juin)	Tabata
Cours régional de formation à la protection des variétés végétales selon la Convention UPOV à l'intention de certains pays de la région eurasienne	Chisinau, République de Moldova (juin)	Jördens, Tabata
Septième réunion du Groupe de travail technique de l'OCDE sur l'identité et la pureté des variétés Réunion annuelle sur les semences de l'OCDE	Paris, France (juin)	Button
Séminaire interrégional de niveau intermédiaire de l'OMPI sur la propriété industrielle	Genève (juin)	Huerta
Cérémonie de lancement du colloque scientifique de la <i>Food and Environment Research Agency</i> (FERA)	Sand Hutton, Royaume-Uni (juin)	Button
Douzième cours international sur la protection des obtentions végétales (Natkuinbouw)	Wageningen, Pays-Bas (juin)	Huerta
Atelier préparatoire et vingt-septième session du TWV	Alexandria, Virginie, États-Unis d'Amérique (juin)	Button, Lavignolle
Cours de formation à la protection des obtentions végétales	Séoul, République de Corée (juin)	Jördens, Kim

<b>Mission</b>	<b>Lieu/mois</b>	<b>Fonctionnaire</b>
Colloque OMPI-OMC à l'intention des enseignants de la propriété intellectuelle	Genève, Suisse (juin)	Jördens
Réunion du Comité d'organisation de la deuxième Conférence mondiale sur les semences	Genève, Suisse (juin)	Jördens, Button
Voyage d'étude au siège de l'OMPI de journalistes du Sultanat d'Oman	Genève, Suisse (juillet)	Jördens
Cours d'été de l'OMPI sur la propriété intellectuelle	Genève, Suisse (juillet)	Jördens
Conférence de l'OMPI sur la propriété intellectuelle et les questions de politique publique	Genève, Suisse (juillet)	Jördens, Button
Séminaire régional sur les obtentions végétales et les droits d'obteneur	Harare, Zimbabwe (juillet)	Lavignolle, Kim
Réunion du Comité d'organisation de la deuxième Conférence mondiale sur les semences	Paris, France (juillet)	Button
Colloque international sur "l'incidence de la protection des obtentions végétales"	Séoul, République de Corée (août)	Jördens, Button, Lavignolle, Kim
Atelier préparatoire et trente-huitième session du TWV	Séoul, République de Corée (août)	Button, Lavignolle
Cours de formation de la JICA sur la protection des droits d'obteneur	Tsukuba, Japon (août/septembre)	Jördens
Deuxième Conférence mondiale 2009 sur les semences sur le thème "Défis à relever dans un monde en évolution : rôle des obtentions végétales et des semences de qualité dans l'agriculture"	Rome, Italie (septembre)	Jördens, Button, Lavignolle
Formation d'une journée sur le thème de la protection des obtentions végétales, dans le cadre du cours organisé par l'ASDI, intitulé "Sélection végétale et production semencière"	Alnarp, Suède (septembre)	Jördens
Atelier préparatoire et quarante-deuxième session du TWO	Angers, France (septembre)	Button, Rovere
Atelier préparatoire et quarantième session du TWF	Angers, France (septembre)	Button, Sanchez-Vizcaino
Réunion des conseillers juridiques d'organisations internationales à Genève	Genève, Suisse (septembre)	Huerta
Séminaire sur la protection des obtentions végétales	Madrid, Espagne (septembre)	Huerta
Deuxième congrès de la SAA	São Paulo, Brésil (septembre)	Lavignolle
Forum public de l'OMC 2009 intitulé "Problèmes mondiaux, solutions mondiales : vers une meilleure gouvernance mondiale"	Genève, Suisse (septembre)	Jördens, Button
Voyage d'étude au siège de l'OMPI d'étudiants en maîtrise de droit, Université de Turin, Italie	Genève, Suisse (octobre)	Huerta

<b>Mission</b>	<b>Lieu/mois</b>	<b>Fonctionnaire</b>
Réunion du Comité d'organisation de la deuxième Conférence mondiale sur les semences	Paris, France (octobre)	Button
Séminaire sur la protection des obtentions végétales	Saint-Domingue, République dominicaine (octobre)	Lavignolle
Séminaire sur la protection des obtentions végétales	San José, Costa Rica (octobre)	Lavignolle
Réunion de consultation avec des représentants de la CIOFORA	Hambourg, Allemagne (octobre)	Button
Cours de formation de la JICA sur la protection des droits d'obtenteur	Tsukuba, Japon (octobre)	Jördens, Button (par visioconférence)
Comité de la propriété intellectuelle de l'ISF	Cracovie, Pologne (octobre)	Jördens, Button
Conseil d'administration de l'OCVV	Angers, France (octobre)	Jördens
Réunion du Groupe consultatif élargi des systèmes des semences de l'OCDE Groupe de travail <i>ad hoc</i> sur l'éventuelle modification du système des semences de légumes Groupe de travail <i>ad hoc</i> de l'OCDE sur la certification des semences destinées aux essais Réunion du groupe de travail technique de l'OCDE sur l'identité et la pureté des variétés	Paris, France (novembre)	Lavignolle
Cours général organisé par l'OMPI sur la propriété intellectuelle (DL-101)	Genève, Suisse (novembre)	Huerta
Conférence des donateurs de l'OMPI	Genève, Suisse (novembre)	Button
Conférence des obtenteurs membres de l'association Fleuroselect	Ratingen, Allemagne (novembre)	Jördens
Asian Seed Congress 2009 Réunion sur les suites de la deuxième Conférence mondiale sur les semences	Bangkok, Thaïlande (novembre)	Button
Huitième réunion du Groupe de travail spécial à composition non limitée sur l'accès et le partage des avantages de la Convention sur la diversité biologique (CBD)	Montréal, Canada (novembre)	Jördens
Huitième cours de formation pour les pays ibéro-américains sur la protection des obtentions végétales	Santa Cruz de la Sierra, Bolivie (novembre)	Lavignolle
Quatrième séminaire national sur la protection des obtentions végétales	Jakarta, Indonésie (novembre)	Jördens
Séminaire sur la protection des obtentions végétales	Quito, Équateur (novembre)	Lavignolle
Séminaire sur la protection des obtentions végétales	San Salvador, El Salvador (novembre)	Lavignolle

<b>Mission</b>	<b>Lieu/mois</b>	<b>Fonctionnaire</b>
Conférence sur les “OGM et l’agriculture et la production alimentaire européennes”	La Haye, Pays-Bas (novembre)	Button
Douzième session du Conseil des ministres de l’ARIPO	Gaborone, Botswana (novembre)	Jördens
Débat d’experts sur le thème des “droits de propriété intellectuelle dans le domaine de l’agriculture”	Eschborn, Allemagne (novembre)	Jördens
Première Conférence internationale de l’ECOSA sur le commerce des semences	Antalya, Turquie (décembre)	Jördens
Réunion annuelle de l’OCVV et de ses services d’examen	Angers, France (décembre)	Lavignolle
Colloque sur le thème du “10 <sup>e</sup> anniversaire de la protection des obtentions végétales en République de Corée”	Seodun-dong Suwon, République de Corée (décembre)	Button
Quinzième session du Comité inter-gouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore de l’OMPI	Genève, Suisse (décembre)	Tabata
Réunion de consultation avec des représentants du GNIS et de l’OAPI	Paris, France (décembre)	Jördens
Réunion de consultation avec des services nationaux	Manille, Philippines (décembre)	Button
Atelier international de l’IRRI visant à “améliorer les directives relatives à l’examen et à la mise en circulation de nouvelles lignées de départ”	Los Baños, Philippines (décembre)	Button

[L’annexe III suit]

ANNEXE III

RAPPORT SUR L'EXÉCUTION DU PROGRAMME CORRESPONDANT  
À L'EXERCICE BIENNAL 2008-2009

1. Le présent rapport récapitule les activités menées pendant l'exercice biennal 2008-2009. Il constitue une actualisation du rapport intitulé "Résumé des résultats obtenus par l'UPOV en 2008", qui a été soumis au Conseil à sa quarante-troisième session ordinaire tenue le 22 octobre 2009 (annexe II du document C/43/2). Il suit la structure du programme et budget pour 2008-2009 (document C/41/4) adopté par le Conseil à sa quarante et unième session ordinaire, le 25 octobre 2007.
2. Il contient une évaluation des progrès accomplis dans le sens de la réalisation des objectifs fixés au niveau des sous-programmes, suivie de tableaux des résultats récapitulant les objectifs, les résultats escomptés et les indicateurs d'exécution. Étant donné que le sous-programme UV.1 établit le cadre dans lequel s'inscrivent la définition des politiques, la gestion et la coordination des activités de l'Union ainsi que le programme général de l'UPOV, qui est mis en œuvre par le secrétaire général sous la direction des organes directeurs de l'UPOV (Conseil et Comité consultatif), celui-ci n'entre pas dans le champ du présent rapport.

RAPPORT SUR L'EXÉCUTION DU PROGRAMME CORRESPONDANT  
À L'EXERCICE BIENNAL 2008-2009

**Sous-programme UV.2 : Améliorer les services fournis aux membres de l'Union / assurer un système efficace de protection des obtentions végétales**

Dans les domaines juridique, administratif et technique, l'Union a établi et adopté un nombre considérable de documents de base qui renforcent la compréhension et la mise en œuvre des dispositions de la Convention d'une manière efficace et harmonisée sur le plan international, ce qui contribue à améliorer la qualité de la protection et à réduire son coût au niveau national ou régional.

- Objectifs :**
- ◆ Maintenir et améliorer la qualité de la protection assurée par le système de l'UPOV.
  - ◆ Jeter et développer les bases juridiques et techniques de la coopération internationale en fonction d'une conception harmonisée de la protection des obtentions végétales selon l'Acte de 1991 de la Convention de l'UPOV.

**Résultats  
escomptés**

*1. Plus grande harmonisation au niveau international de la mise en œuvre de la Convention UPOV*

**Résultats obtenus : Indicateurs d'exécution**

*1. Proposition au Conseil de l'UPOV ou à ses comités ou adoption par ces instances de directives administratives et juridiques concernant la mise en œuvre de la Convention UPOV*

- Projets de matériels d'information concernant la Convention UPOV approuvés par le CAJ en 2008 et 2009
  - Notes explicatives sur les variétés essentiellement dérivées selon l'Acte de 1991 de la Convention UPOV
  - Notes explicatives sur les exceptions au droit d'obtenteur selon l'Acte de 1991 de la Convention UPOV
  - Notes explicatives sur les genres et espèces devant être protégés selon l'Acte de 1991 de la Convention UPOV
  - Notes explicatives sur le traitement national selon l'Acte de 1991 de la Convention UPOV
  - Notes explicatives sur la nouveauté selon la Convention UPOV
  - Notes explicatives sur la déchéance de l'obtenteur selon la Convention UPOV
  - Notes explicatives sur la défense des droits d'obtenteur selon la Convention UPOV
  - Notes explicatives sur la nullité du droit d'obtenteur selon la Convention UPOV
  - Notes explicatives sur le droit de priorité selon la Convention UPOV
  - Notes explicatives concernant les dénominations variétales en vertu de la Convention UPOV
  - Document d'orientation destiné aux membres de l'UPOV concernant la procédure à suivre pour ratifier l'Acte de 1991 de la Convention UPOV ou y adhérer
  - Orientations en vue de la rédaction de lois fondées sur l'Acte de 1991 de la Convention UPOV
  - Document d'orientation concernant la procédure à suivre pour devenir membre de l'UPOV
  - Texte qu'il est proposé d'ajouter aux notes explicatives sur la nouveauté selon la Convention UPOV
  - Texte qu'il est proposé d'ajouter aux notes explicatives sur la protection provisoire selon la Convention UPOV
- Renvois normalisés pour le formulaire de demande type de l'UPOV et formulaires vierges linéaires approuvés par le CAJ en 2009

**Résultats  
escomptés**

*1. Plus grande harmonisation au niveau international de la mise en œuvre de la Convention UPOV (suite)*

*2. Plus grande harmonisation au niveau international des particularités techniques applicables à l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité (DHS) des nouvelles variétés*

**Résultats obtenus : Indicateurs d'exécution**

- Projets de matériels d'information concernant la Convention UPOV examinés par le CAJ-AG en 2008 et 2009
  - Notes explicatives sur les actes à l'égard du produit de la récolte selon l'Acte de 1991 de la Convention UPOV
  - Notes explicatives sur les conditions et limitations relatives à l'autorisation de l'obteneur à l'égard du matériel de reproduction ou de multiplication selon la Convention UPOV
  - Notes explicatives sur les variétés essentiellement dérivées selon l'Acte de 1991 de la Convention UPOV (révision)
  - Notes explicatives sur la définition de l'obteneur selon l'Acte de 1991 de la Convention UPOV
  - Notes explicatives sur la définition de la variété selon l'Acte de 1991 de la Convention UPOV
  - Notes explicatives sur la défense des droits d'obteneur selon la Convention UPOV
  - Orientations en vue de la rédaction de lois fondées sur l'Acte de 1991 de la Convention UPOV
  
- 2. *Proposition au Conseil de l'UPOV ou à ses comités ou adoption par ces instances de documents d'orientation pour la conduite de l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité des nouvelles variétés*
  - Documents TGP antérieurement approuvés par le Comité technique (TC)\* ou adoptés par le Conseil\*\* et publiés sur le site Internet de l'UPOV au cours de l'exercice biennal 2008-2009 :
    - TGP/02\*\* "Liste des documents TGP et date de la version la plus récente de ces documents" (révision)
    - TGP/2/1\* "Liste des principes directeurs d'examen adoptés par l'UPOV"
    - TGP/4/1\*\* "Constitution et maintien des collections de variétés"
    - TGP/5 "Expérience et coopération en matière d'examen DHS"
      - Introduction\*\*
      - Section 1/2\*\* Accord administratif type pour la coopération internationale en matière d'examen des variétés (révision)
      - Section 2/2\*\* Formulaire type de l'UPOV pour la demande de protection d'une obtention végétale (révision)
      - Section 4/2\*\* Formulaire type de l'UPOV pour la désignation de l'échantillon de la variété (révision)
      - Section 5/2\*\* Demande UPOV de résultats d'examen et réponse à la demande UPOV de résultats d'examen (révision)
      - Section 6/2\*\* Rapport UPOV d'examen technique et formulaire UPOV de description variétale (révision)
      - Section 7/2\*\* Rapport UPOV intérimaire d'examen technique (révision)
      - Section 11/1\*\* Exemples de politiques et de contrats en ce qui concerne le matériel fourni par l'obteneur
    - TGP/6/1\* "Systèmes d'examen DHS"
    - TGP/7/1\* "Élaboration des principes directeurs d'examen"
    - TGP/9/1\*\* "Examen de la distinction"
    - TGP/10/1\*\* "Examen de l'homogénéité"
    - TGP/12/1\*\* "Conseils en ce qui concerne certains caractères physiologiques"
    - TGP/13/1\*\* "Conseils pour les nouveaux types et espèces"

**Résultats  
escomptés**

*2. Plus grande harmonisation au niveau international des particularités techniques applicables à l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité (DHS) des nouvelles variétés (suite)*

**Résultats obtenus : Indicateurs d'exécution**

- Projets des documents TGP et directives ci-après dont l'établissement a progressé au CAJ, au TC et/ou dans les groupes de travail techniques :
  - TGP/7/2 "Élaboration des principes directeurs d'examen (révision)"
  - TGP/8/1 "Utilisation de procédures statistiques dans le cadre de l'examen DHS"
  - TGP/11 "Examen de la stabilité"
  - TGP/14 "Glossaire des termes techniques, botaniques et statistiques utilisés dans les documents de l'UPOV"
  - Directives concernant les profils d'ADN : choix des marqueurs moléculaires et construction d'une base de données y relative ("Directives BMT")
- 38 principes directeurs d'examen<sup>(\*)</sup> ont été adoptés ou révisés par le TC, à savoir :
  - 18 nouveaux principes directeurs d'examen : TWA (2); TWA/TWF (1); TWA/TWO (1); TWF (2); TWO (4); TWO/TWF (2); TWO/TWV (1); TWV (5)  

Afrique :	ZA (1)
Amériques :	BR (2), MX (2)
Asie/Pacifique :	CN (1), JP (3,5)
Europe :	FR (3), GB (2), HU (1), NL (1.5), SK (1)
  - 16 principes directeurs d'examen révisés : TWA (2), TWA/TWV (2), TWF (3), TWO (4), TWV (5)  

Amériques :	CA (1), UY (1)
Asie/Pacifique :	JP/KR/CN (1), JP (1), NZ (1)
Europe :	DE (3), DK (1), ES/DE (1), FR (1.5), GB (1), HU (0.5), NL (2), NL/FR (1)
  - 4 révisions partielles de principes directeurs d'examen : TWA/TWV (1), TWO (2), TWV (1)

---

<sup>(\*)</sup> Nombre entre parenthèses : 0,5 signifie que la responsabilité était partagée avec un autre groupe de travail technique ou avec un expert principal provenant d'un autre membre de l'Union.

**Résultats  
escomptés**

*2. Plus grande harmonisation au niveau international des particularités techniques applicables à l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité (DHS) des nouvelles variétés (suite)*

**Résultats obtenus : Indicateurs d'exécution**

*Progrès réalisés dans l'élaboration des principes directeurs d'examen dans le cadre des groupes de travail techniques*

2008

- 62 projets de principes directeurs d'examen ont progressé au sein des groupes de travail techniques, dont
  - 43 nouveaux principes directeurs d'examen : TWA (6), TWA/TWO/TWV (1), TWF (10), TWO (18), TWO/TWF (1), TWV (7)
    - Afrique : ZA (1)
    - Amériques : AR (1), BR (6), MX (2)
    - Asie-Pacifique : CN (3), JP (4), KR (2), SG (2)
    - Asie-Pacifique/Europe : AU/DK (1), JP/NL (1)
    - Europe : ES (1), FR (4), FR/ES (1), GB (2), HU (1), NL (4), QZ (1), UA (1)
    - Proche/Moyen-Orient : IL (5)
  - 19 révisions : TWA (2), TWA/TWV (1), TWF (3), TWO (6), TWV (5), TWV/TWA (2)
    - Amériques : BR (1)
    - Asie-Pacifique : AU (1)
    - Europe : DE (2), FR (6), FR/HU (1), GB (2), NL (4), QZ (2)

Au total, 19 membres de l'Union ont pris part à l'élaboration de principes directeurs d'examen (AR, AU, BR, CN, DE, DK, ES, FR, GB, HU, IL, JP, KR, MX, NL, QZ, SG, UA, ZA).

2009

- 56 projets de principes directeurs d'examen ont progressé au sein des groupes de travail techniques, dont
  - 33 nouveaux principes directeurs d'examen : TWA (7); TWA/TWV (1); TWF (6); TWO (16); TWV (3) :
    - Afrique : KE (1); ZA (1)
    - Amériques : AR (1); BR (2); MX (3)
    - Asie-Pacifique : CN (3); JP (6); KR (2)
    - Asie-Pacifique/Europe : AU/DK (1)
    - Europe : ES (1); FR (2); GB (2); NL (4); QZ (1); UA (1)
    - Proche/Moyen-Orient/  
Asie-Pacifique : IL/KR (1)
    - Proche/Moyen-Orient/  
Europe : IL/QZ (1)
  - 21 révisions : TWA (3); TWF (8); TWO (4); TWV (6) :
    - Afrique : ZA (2)
    - Amériques : BR (1)
    - Asie-Pacifique : NZ (1)
    - Asie-Pacifique/Europe : AU/ES (1)
    - Europe : DE (3); ES (1); FR (5); NL (5); QZ (2)
  - 2 révisions partielles : TWF (1), TWV (1)
    - Europe : ES (1); FR (1)

Au total, 20 membres de l'Union ont pris part à l'élaboration de principes directeurs d'examen (AR, AU, BR, CN, DE, DK, ES, FR, GB, HU, IL, JP, KE, KR, MX, NL, NZ, QZ, UA, ZA).

**Résultats  
escomptés**

2. Plus grande harmonisation au niveau international des particularités techniques applicables à l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité (DHS) des nouvelles variétés (suite)

**Résultats obtenus : Indicateurs d'exécution**

*Participation aux réunions des groupes de travail techniques*

2008

- 343 experts représentant 37 membres de l'Union (membres), 2 États observateurs (obs) et 4 organisations observatrices (orgs) ont participé aux travaux des groupes de travail techniques comme suit :

TWA (Afrique du Sud) :  
23 membres (53 participants) / 2 obs (3) / 2 orgs (1)  
TWC (République de Corée) :  
15 membres (29 participants)  
TWF (Portugal) :  
19 membres (35 participants) / 2 orgs (2)  
TWO (Pays-Bas) :  
21 membres (50 participants) / 1 org (1)  
T WV (Pologne) :  
22 membres (52 participants) / 1 org (2)  
BMT (Espagne) :  
24 membres (97 participants) / 4 orgs (18)

2009

- 208 experts représentant 25 membres de l'Union (membres) et 4 organisations observatrices (orgs) ont participé aux travaux des groupes de travail techniques comme suit :

TWA (République de Corée) :  
20 membres (42 participants) / 4 orgs (3)  
TWC (États-Unis d'Amérique) :  
16 membres (29 participants) / 2 orgs (2)  
TWF (France) :  
15 membres (40 participants) / 3 orgs (4)  
TWO (Union européenne) :  
17 membres (42 participants) / 1 org (2)  
T WV (Chine) :  
17 membres (42 participants) / 1 org (2)

*Participation aux ateliers préparatoires des sessions des groupes de travail techniques*

2008

- 190 experts représentant 31 membres, deux observateurs et deux organisations ont participé aux ateliers préparatoires comme suit :

TWA : 9 membres (18 participants) / 2 obs (3)  
TWC : 4 membres (9 participants)  
TWF : 7 membres (18 participants) / 1 org (1)  
TWO : 14 membres (27 participants) / 1 org (14)  
T WV : 12 membres (31 participants) / 1 org (2)

2009

- 98 experts représentant 21 membres / 2 orgs ont participé aux ateliers préparatoires comme suit :

TWA : 10 membres (34 participants)  
TWC : 6 membres (12 participants)  
TWF : 5 membres (9 participants) /  
TWO : 13 membres (25 participants) / 1 org (1)  
T WV : 6 membres (15 participants) / 1 org (2)

Des progrès ont été enregistrés dans l'examen du projet de directives de l'UPOV concernant les profils d'ADN : choix des marqueurs moléculaires et construction d'une base de données y relative (Directives BMT) au sein du CAJ, du TC, des TWP et du Groupe de travail sur les techniques biochimiques et moléculaires, notamment les profils d'ADN (BMT)

**Résultats  
escomptés**

3. Détermination  
du rôle de la  
publication des  
descriptions  
variétales

4. Meilleur accès à  
l'information  
pertinente aux fins  
de l'examen des  
demandes

**Résultats obtenus : Indicateurs d'exécution**

3. Proposition au Conseil de l'UPOV ou adoption par celui-ci d'une politique relative à la publication des descriptions variétales

Projet visant la publication des descriptions variétales :

- Le TC est convenu qu'aucune autre réunion du Groupe de travail *ad hoc* sur la publication des descriptions variétales (WG-PVD) ne devrait être organisée à moins que, ou jusqu'à ce que, des propositions concrètes soient élaborées par le TC ou par un TWP en vue de leur examen par le WG-PVD.

4. Bases de données

- Le Comité technique a arrêté le programme ci-après d'amélioration de la base de données UPOV-ROM des variétés végétales :
  - a) introduire le code UPOV;
    - 64% des entrées figurant dans la base de données UPOV-ROM ont été assorties de codes UPOV
  - b) rendre plus facile l'apport de données à la base UPOV-ROM au moyen de l'élaboration d'un tableau de soumission des données qui permet de fournir des données sans devoir utiliser le format TAG;
    - en cours
  - c) impartir une formation à l'utilisation de la base de données UPOV-ROM;
    - formation à l'utilisation de la base de données UPOV-ROM dans le cadre des ateliers UPOV pertinents et du cours d'enseignement à distance DL-205 "Introduction au système UPOV de protection des obtentions végétales en vertu de la Convention UPOV".
  - d) élaborer une version Internet de la base de données des variétés végétales.
    - à réaliser dans le cadre de l'accord conclu entre l'UPOV et l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) (accord UPOV-OMPI) concernant la base de données de l'UPOV sur les variétés végétales
- Classification normalisée des genres et espèces pour l'amélioration du fonctionnement des bases de données : création d'environ 450 nouveaux codes UPOV (nombre total de codes UPOV : 6582 (environ 6350 en 2008, 6150 en 2007) et 32 codes UPOV modifiés)
- Actualisation de la base de données GENIE en ce qui concerne :
  - les codes UPOV (voir ci-dessus)
  - l'état de la protection par genre/espèces à l'UPOV (sur la base des documents C/42/6, C/43/6)
  - les renseignements sur la coopération en matière d'examen (sur la base des documents C/42/6, C/43/5)
  - l'expérience acquise en matière d'examen DHS (sur la base des documents TC/44/4, TC/45/4)
  - les classes de dénomination variétale

## Sous-programme UV.3 : Étendre le champ d'application de la protection des obtentions végétales

L'Union a aidé un certain nombre d'États à mettre en place un système de protection des obtentions végétales sur la base des dispositions de la Convention UPOV. Elle a également donné aux gouvernements, en particulier de pays en développement et de pays à économie en transition, des conseils sur la manière d'adopter la législation appropriée.

- Objectifs :**
- ◆ Aider les États et certaines organisations, en particulier les gouvernements des pays en développement et des pays en transition vers une économie de marché, à élaborer et à adopter une législation conforme à l'Acte de 1991 de la Convention UPOV.
  - ◆ Aider les États et certaines organisations à adhérer à l'Acte de 1991 de la Convention UPOV.
  - ◆ Aider les États et certaines organisations à mettre en œuvre un système efficace de protection des droits d'obtenteur conforme à l'Acte de 1991 de la Convention UPOV.

### Résultats escomptés

*1. Adoption par un nombre croissant d'États et d'organisations intergouvernementales d'une base juridique pour la protection des obtentions végétales conformément au système de l'UPOV*

*2. Mise en œuvre de la protection des obtentions végétales*

### Résultats obtenus : Indicateurs d'exécution

*1.1 Nombre de commentaires sur les lois et les textes d'application.*

Algérie, Bahreïn, Bosnie-Herzégovine, Cambodge, Égypte, El Salvador, Ghana, Guatemala, Indonésie, Maurice, Oman, Pakistan, Pérou, République démocratique populaire lao et République-Unie de Tanzanie

*1.2 Commentaires formulés sur les lois et les textes d'application qui ont été pris en considération par les États et les organisations intergouvernementales.*

Bosnie-Herzégovine, Égypte, El Salvador, Ghana, Guatemala, Oman, Pérou et République-Unie de Tanzanie

*2. Nombre d'activités de formation lancées ou mises en œuvre.*

Activités de formation lancées par le Bureau et mises en œuvre par des membres de l'Union :

- Voyage d'étude en juin 2008 en Europe (CPVO de la Communauté européenne, France, Suisse et le Bureau) d'experts en protection des obtentions végétales d'Azerbaïdjan, du Kazakhstan et du Kirghizistan avec l'aide d'un expert de l'Ukraine

Activités de formation organisées par l'UPOV :

- Atelier national sur la protection des obtentions végétales en vertu de la Convention UPOV, Phnom Penh (Cambodge), février 2008
- Atelier national sur la protection des obtentions végétales en vertu de la Convention UPOV, Vientiane (République démocratique populaire lao), février 2008
- Atelier national sur la protection des obtentions végétales en vertu de la Convention UPOV, Hanoi (Viet Nam), février 2008
- Atelier national sur la protection des obtentions végétales en vertu de la Convention UPOV, Singapour, février 2008
- Programme de formation sur "la protection des obtentions végétales en vertu de la Convention UPOV", Alexandria, Virginie (États-Unis d'Amérique), février 2008
- Atelier national sur la protection des obtentions végétales en vertu de la Convention UPOV, Almaty (Kazakhstan), mars 2008
- Séminaire régional sur la protection des obtentions végétales selon la Convention UPOV et atelier sur l'examen des obtentions végétales, Tunis (Tunisie), juin 2008

**Résultats  
escomptés**

2. *Mise en œuvre de  
la protection des  
obtentions végétales*  
(suite)

**Résultats obtenus : Indicateurs d'exécution**

Activités de formation organisées par l'UPOV (*suite*) :

- Cours régional de formation à la protection des obtentions végétales en vertu de la Convention UPOV, Johannesburg (Afrique du Sud), juillet 2008
- Atelier sur la conception des essais DHS et le traitement des données, Jeju (République de Corée), août 2008
- Quatrième atelier régional de l'Asie centrale et occidentale sur la protection des obtentions végétales en vertu de la Convention UPOV, Antalya (Turquie), octobre 2008
- XXI<sup>e</sup> Séminaire panaméricain sur les semences, Cartagena de Indias (Colombie), octobre 2008
- Septième cours de formation pour les pays ibéro-américains sur la protection des obtentions végétales, Santa Cruz de la Sierra (Bolivie), novembre 2008
- Atelier conjoint UPOV/APSA sur la protection des obtentions végétales, Hyderabad (Inde), novembre 2008
- Séminaire international sur l'application du droit d'obtenteur, Quito (Équateur), novembre 2008
- Séminaire régional sur la protection des obtentions végétales en vertu de la Convention UPOV, Port of Spain (Trinité-et-Tobago), janvier 2009
- Atelier sur la protection des obtentions végétales – moteur du développement économique, Cape Town (Afrique du Sud), mars 2009
- Atelier sous-régional sur la protection des indications géographiques et des obtentions végétales à l'intention des pays du Conseil de coopération du Golfe, Mascate (Sultanat d'Oman), avril 2009
- Programme de formation sur la "Protection des obtentions végétales en vertu de la Convention UPOV", Washington (États-Unis d'Amérique), mai 2009
- Formation régionale sur la protection des obtentions végétales en vertu de la Convention UPOV à l'intention de certains pays de la région eurasiennne, Chisinau (République de Moldova), juin 2009
- Séminaire régional sur les variétés végétales et le droit d'obtenteur, Harare (Zimbabwe), juillet 2009
- Deuxième Conférence mondiale sur les semences "Défis à relever dans un monde en évolution : rôle des obtentions végétales et des semences de qualité dans l'agriculture", Rome (Italie), septembre 2009
- Séminaire sur la protection des obtentions végétales, Santo Domingo (République dominicaine), octobre 2009
- Séminaire sur la protection des obtentions végétales, San José (Costa Rica), octobre 2009
- Huitième cours de formation à l'intention des pays ibéro-américains sur la protection des obtentions végétale, Santa Cruz de la Sierra (Bolivie), novembre 2009
- Séminaire sur la protection des obtentions végétales, Quito (Équateur), novembre 2009
- Séminaire sur la protection des obtentions végétales, San Salvador (El Salvador), novembre 2009

L'UPOV a présenté des exposés aux réunions suivantes :

- Réunion du groupe d'experts de l'Organisation internationale de la vigne et du vin (OIV) consacrée au thème "*Ressources génétiques et sélection de la vigne*", Paris (France), mars 2008
- Réunion du groupe d'experts de l'OIV consacrée au thème "Droit et information du consommateur", Paris (France), mars 2008
- Visite d'étude à l'OMPI de hauts fonctionnaires du Soudan, Genève (Suisse), avril 2008
- Cours de l'Agence suédoise de coopération pour le développement international (SIDA) sur le thème "*Ressources génétiques et propriété intellectuelle*", Svalöf (Suède), mai 2008

**Résultats  
escomptés**

2. *Mise en œuvre de  
la protection des  
obtentions végétales*  
(suite)

**Résultats obtenus : Indicateurs d'exécution**

L'UPOV a présenté des exposés aux réunions suivantes (*suite*) :

- Neuvième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique (COP 9), Bonn (Allemagne), mai 2008
- Congrès mondial sur les semences de 2008 et Comité des sélectionneurs de l'ISF, Prague (République tchèque), mai 2008
- Onzième cours sur la protection des obtentions végétales, Naktuinbouw, Wageningen (Pays-Bas), juin 2008 Séminaire interrégional organisé par l'OMPI au siège de l'OMPI/UPOV, Genève (Suisse), juin 2008
- Cours de formation sur la protection des obtentions végétales organisé par l'Agence coréenne pour la coopération internationale (KOICA), Séoul (République de Corée), juin 2008
- Séminaire international pour une meilleure compréhension de la protection des obtentions végétales, Tokyo (Japon), juillet 2008
- Colloque OMPI-OMC pour les enseignants du droit de la propriété intellectuelle, Genève (Suisse), juillet 2008
- Cours d'été de l'OMPI sur la propriété intellectuelle, Genève (Suisse), juillet 2008
- Première réunion du Forum sur la protection des obtentions végétales en Asie orientale, Tokyo (Japon), juillet 2008
- Réunion d'information sur la protection des obtentions végétales organisée par le Département de l'agriculture de la Thaïlande, Bangkok (Thaïlande), juillet 2008
- Atelier organisé par la Société pour l'innovation technique dans l'agriculture, les forêts et la pêche (STAFF), Tokyo (Japon), août 2008
- Cours de formation sur la protection des droits d'obtenteur, organisé par l'Agence japonaise pour la coopération internationale (JICA), Tskuba (Japon), octobre 2008
- Troisième réunion de hauts responsables de l'agriculture de l'Organisation de coordination économique (ECO), Bakou (Azerbaïdjan), septembre 2008
- Programme international de formation de niveau avancé sur la sélection végétale et la production semencière du Sida, Svalöv (Suède), septembre 2008
- Atelier régional de l'ICARDA sur la protection des obtentions végétales, Alep (République arabe syrienne), mars 2009
- Congrès annuel de l'AFSTA, Cape Town, (Afrique du Sud), mars 2009
- "Atelier sur le cadre juridique de la protection des semences et des obtentions végétales" à l'intention de divers pays de la SADC, Pretoria, (Afrique du Sud), mars 2009
- Deuxième réunion du Forum sur la protection des obtentions végétales en Asie orientale, Beijing (République populaire de Chine), avril 2009
- Séminaire international sur la protection des obtentions végétales, Beijing (République populaire de Chine), avril 2009
- Dixième anniversaire de l'adhésion de la République populaire de Chine à la Convention UPOV, Beijing (République populaire de Chine), avril 2009
- Cours de l'Agence suédoise de coopération pour le développement international (SIDA) sur le thème "Ressources génétiques et propriété intellectuelle", Alnarp (Suède), mai 2009
- Séminaire sur la protection des obtentions végétales ("La protection des variétés végétales – un élément clé de l'innovation dans les secteurs agricole et agroalimentaire"), Meknes (Maroc), mai 2009
- Congrès mondial sur les semences de 2009 organisé par l'ISF et Comité des sélectionneurs de l'ISF, Antalya (Turquie), mai 2009
- Séminaire interrégional de niveau intermédiaire de l'OMPI sur la propriété industrielle, Genève, juin 2009
- Douzième cours international sur la protection des obtentions végétales, Wageningen (Pays-Bas), juin 2009

**Résultats  
escomptés**

2. *Mise en œuvre de la protection des obtentions végétales* (suite)

**Résultats obtenus : Indicateurs d'exécution**

L'UPOV a présenté des exposés aux réunions suivantes (*suite*) :

- Cours de formation organisé par KSVS/KOICA sur la protection des obtentions végétales, Séoul (République de Corée), juin 2009
- Colloque OMPI-OMC à l'intention des enseignants de propriété intellectuelle, Genève, juin 2009
- Visite d'étude de journalistes du Sultanat d'Oman organisée par l'OMPI, Genève, juillet 2009
- Cours d'été de l'OMPI sur la propriété intellectuelle, Genève, juillet 2009
- Colloque international sur le thème "Les effets concrets de la protection des obtentions végétales", Séoul (République de Corée), août 2009
- Cours de formation de la JICA sur la protection des droits d'obtenteur, Tsukuba (Japon), août/septembre 2009 et octobre 2009 (par vidéoconférence)
- Séminaire sur la protection des obtentions végétales, Madrid (Espagne), septembre 2009
- Deuxième congrès de l'Organisation américaine des semences (SAA), São Paulo (Brésil), septembre 2009
- Programme de formation du Sida sur l'amélioration des plantes et la production de semences, Alnarp (Suède), septembre 2009
- Cours de maîtrise (LL.M) en droit de la propriété intellectuelle organisé par l'OMPI et l'Université de Turin en collaboration avec le Centre international de formation de l'OIT, Genève, octobre 2009
- Cours général sur la propriété intellectuelle (DL-101) de l'OMPI, Genève, novembre 2009
- Conférence des obtenteurs membres de l'association Fleuroselect, Ratingen (Allemagne), novembre 2009
- Asian Seed Congress 2009, Bangkok (Thaïlande), novembre 2009
- Quatrième séminaire national sur la protection des obtentions végétales (Djakarta), Indonésie, novembre 2009
- Douzième session du Conseil des ministres de l'ARIPO, Gaborone (Botswana), novembre 2009
- Réunion d'experts organisée par *Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit* (GTZ) sur le thème "Droits de propriété intellectuelle dans l'agriculture", Eschborn (Allemagne), novembre 2009
- Première conférence internationale de l'ECOSA sur le commerce des semences, Antalya (Turquie), décembre 2009
- Colloque sur le thème "Dix années de protection des obtentions végétales en République de Corée", Seodun-dong Suwon (République de Corée), décembre 2009
- Atelier international sur le thème "Amélioration des directives relatives à l'examen et à la mise en circulation de nouvelles lignées de départ", Los Baños (Philippines), décembre 2009

3. *Participation aux cours d'enseignement à distance de l'UPOV*

3. *Nombre de participants inscrits aux cours d'enseignement à distance de l'UPOV*

UPOV DL-205 "Introduction au système UPOV de protection des obtentions végétales selon la Convention UPOV "

Nombre total de participants en 2008-2009 : 892 (438 en 2008; 454 en 2009)

(pour la répartition des étudiants inscrits au Cours DL-205, voir l'appendice)

**Résultats  
escomptés**

4. *Expansion  
géographique du  
système de l'UPOV*

5. *Nombre de genres  
et espèces pouvant  
être protégés*

6. *Renforcement de la  
coopération  
internationale et  
spécialisation de la  
protection des  
obtentions végétales*

7. *Mesures  
d'encouragement pour  
le développement de  
l'agriculture et de  
l'ensemble de  
l'économie des États et  
organisations  
intergouvernementales  
concernés*

**Résultats obtenus : Indicateurs d'exécution**

4. *Nombre de membres de l'Union en plus*

Costa Rica, Géorgie, Oman

5. *Nombre de genres/espèces protégés par les membres de l'Union.*

À la fin de 2009, 45 membres de l'Union au total assuraient la protection de tous les genres et espèces (43 en 2008, 41 en 2007) et 23 membres de l'Union assuraient la protection d'un nombre limité de genres et d'espèces (22 en 2008, 24 en 2007).

Nombre de genres et espèces de plantes ayant des entrées de droit d'obteneur dans la base de données UPOV-ROM :

2940 en août 2010 (2790 en août 2009; 2654 en août 2008; 2522 en août 2007)

6.1 *Coopération générale*

Services qui communiqueront les rapports DHS existants à tout membre de l'Union : AU

Services qui communiqueront les rapports DHS existants à tout membre de l'Union avec lequel ils ont une expérience en matière d'examen DHS : CA, DE, QZ, UY

Services qui accepteront des rapports DHS de tout autre membre de l'Union : AU (sauf pour *Solanum tuberosum* L.), CH

Services qui accepteront des rapports DHS d'autres membres de l'Union pour les variétés de tout taxon qui sont multipliées par voie végétative et pour lesquelles les essais DHS sont effectués dans une serre à milieu ambiant contrôlé : CA

6.2 *Nombre d'accords bilatéraux et régionaux sur la protection des obtentions végétales*

L'accord de coopération en matière d'examen s'applique à environ 1379 genres ou espèces – à l'exclusion de la coopération générale visée au point 5.1 (voir le document C/43/5) (1360 en 2008)

6.3 *Publication d'informations sur l'expérience acquise en matière d'examen DHS*

Expérience pratique en matière d'examen DHS portant sur environ 2209 genres ou espèces (2170 en 2008; 2000 en 2007) – voir le document TC/45/4

7.1 *Nombre de titres octroyés*

10 445 titres octroyés par les membres de l'Union en 2008 (10 361 en 2007)  
(voir le document C/43/7)

7.2 *Nombre de titres en vigueur*

81 364 titres en vigueur auprès des membres de l'Union à la fin de 2008 (72 565 à la fin de 2007)  
(voir le document C/43/7)

## Sous-programme UV.4 : Relations extérieures

L'UPOV continue de se faire mieux connaître du public. Des organisations intergouvernementales telles que l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI), le Conseil des aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (Conseil des ADPIC), l'Organisation mondiale du commerce (OMC), la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique (CDB), la Commission de la FAO sur les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (CGRFA), le Secrétariat du Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (ITPGRFA) et les instituts de recherche du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI) ont invité l'UPOV à contribuer à leurs travaux. Des associations professionnelles internationales ont intensifié leurs contacts avec l'UPOV. Il a été question de l'UPOV dans des arrangements internationaux bilatéraux sur le commerce. Le rôle et les activités de l'UPOV sont désormais mieux compris.

- Objectifs :**
- ◆ Mieux faire connaître l'UPOV et renforcer son influence
  - ◆ Mieux faire comprendre le rôle de l'UPOV et ses activités
  - ◆ Valoriser l'image de marque de l'UPOV
  - ◆ Conserver l'attractivité du système de l'UPOV

### Résultats escomptés

*1. Reconnaissance par les organisations intéressées de l'importance du système de l'UPOV*

### Résultats obtenus : Indicateurs d'exécution

*1.1 Nombre d'occasions où l'UPOV a été invitée à participer à des réunions d'organisations intergouvernementales et non gouvernementales*

- AFSTA, APSA, ARIPO, ANASE, CAS-IP (GCRAI), CDB, FAO, ICARDA, Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (ITPGRFA), ISTA, OAPI, OCDE, HCR, OMPI, Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore de l'OMPI, OMC, Conseil des ADPIC de l'OMC.
- Deuxième conférence mondiale sur les semences (coorganisée par la FAO, OCDE, l'UPOV, l'ISF et l'ISTA à Rome, du 8 au 10 septembre 2009)
- Intervention au nom de l'UPOV au sujet du rapport du Rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation lors d'une session de la Troisième Commission de l'Assemblée générale des Nations Unies tenue à New York, le 21 octobre 2009
- Invitations d'associations internationales d'obteneurs et de producteurs

CIOFORA, ECOSA, IRRI, SAA et ISF

*1.2 Incorporation de dispositions qui reflètent les principes de l'UPOV dans les traités internationaux*

Réponse le 23 janvier 2009 à la lettre du secrétaire exécutif du Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique (CDB) du 19 décembre 2008, concernant un examen collégial du projet relatif à l'«Étude des liens entre le régime international d'accès et de partage des avantages et d'autres instruments internationaux qui régissent l'utilisation des ressources génétiques : l'Organisation mondiale du commerce (OMC); l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI); et l'Union internationale pour la protection des obtentions végétales (UPOV)»

*2. Meilleure connaissance des principes fondamentaux de la Convention UPOV.*

*2. Nombre de demandes de renseignements reçues*

– lettres, courriels, etc., reçus : Total en 2008-2009 = 7277  
(total en 2006-2007 = 7548)

[L'appendice suit]

APPENDICE

ÉTUDIANTS INSCRITS AU COURS D'ENSEIGNEMENT À DISTANCE DE L'UPOV  
(DL-205) PENDANT L'EXERCICE BIENNAL 2008-2009

Catégorie	Origine	Nombre d'étudiants
<u>Première catégorie</u>  Fonctionnaires de membres de l'Union	Afrique du Sud, Allemagne, Argentine, Australie, Bélarus, Bolivie, Brésil, Bulgarie, Canada, Chili, Chine, Colombie, Costa Rica, Équateur, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, France, Hongrie, Israël, Japon, Kenya, Mexique, Maroc, Nicaragua, Nouvelle-Zélande, Ouzbékistan, Paraguay, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Corée, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Suisse, Tadjikistan, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turquie, Ukraine, Uruguay, Viet Nam, Communauté européenne	<b>694</b>  (456 en 2006-2007)
<u>Deuxième catégorie</u>  Fonctionnaires d'États ou d'organisations intergouvernementales ayant le statut d'observateur	Arabie saoudite, Costa Rica, El Salvador, Ghana, Guatemala, Inde, Iran (République islamique d'), Maurice, Pakistan, Pérou, République-Unie de Tanzanie, Serbie, Swaziland, Tadjikistan, Thaïlande, Zambie, Zimbabwe, CGIAR/FAO, Croplife International, FAO, OAPI	<b>48</b>  (39 en 2006-2007)
<u>Troisième catégorie</u>  (étudiants payants)	Afrique du Sud, Allemagne, Argentine, Autriche, Belgique, Brésil, Danemark, Espagne, États-Unis d'Amérique, France, Israël, Mexique, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suisse	<b>43</b>  (63 en 2006-2007)
<u>Autres</u>  Cours sur la protection des obtentions végétales, Wageningen (Pays-Bas)	Arménie, Brésil, Chine, Croatie, Égypte, Éthiopie, Ex-République yougoslave de Macédoine, Géorgie, Ghana, Indonésie, Kenya, Nigéria, Nouvelle-Zélande, Pakistan, Pays-Bas, République de Moldova, République-Unie de Tanzanie, Soudan, Turquie, Viet Nam, Zimbabwe	<b>43</b>
Cours de formation organisé par l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA)	Cambodge, Indonésie, Malaisie, Myanmar, Philippines, Sri Lanka, Syria, Thaïlande, Viet Nam	<b>20</b>

Catégorie	Origine	Nombre d'étudiants
<u>Autres</u> (suite)		
Quatrième atelier régional de l'Asie centrale et occidentale sur la protection des obtentions végétales en vertu de la Convention UPOV	Azerbaïdjan, Iran (République islamique d'), Kazakhstan, Kirghizistan, Ouzbékistan, Pakistan, Tadjikistan,	<b>15</b>
Cours de formation à l'intention des pays ibéro-américains sur la protection des obtentions végétales, Santa Cruz de la Sierra (Bolivie)	Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, Cuba, Équateur, Guatemala, Honduras, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, République dominicaine	<b>12</b>
Séminaire régional de l'UPOV sur les obtentions végétales et les droits d'obtenteur, organisé par l'OMPI, l'UPOV et l'ARIPO, Harare (Zimbabwe)	Ghana, Ouganda, Soudan, Zambie, Zimbabwe	<b>7</b>
Cours de formation intitulé "Protection des obtentions végétales en vertu de la Convention UPOV", Washington (États-Unis d'Amérique)	Brésil, Bulgarie, Indonésie, Mexique, Nouvelle-Zélande, Oman, République de Corée, Uruguay, CGIAR, INGER, Union européenne	<b>10</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>892</b>  (678 en 2006-2007)

[Fin de l'annexe III et du document]